



Journées de l'Entrepreneuriat
Ethique au Cameroun (JEC)



29,30 & 01 NOV.-DÉC. 2018

Palais des Sports de Yaoundé

679 144 988
698 205 377

400 F CFA

www.journalintegration.com

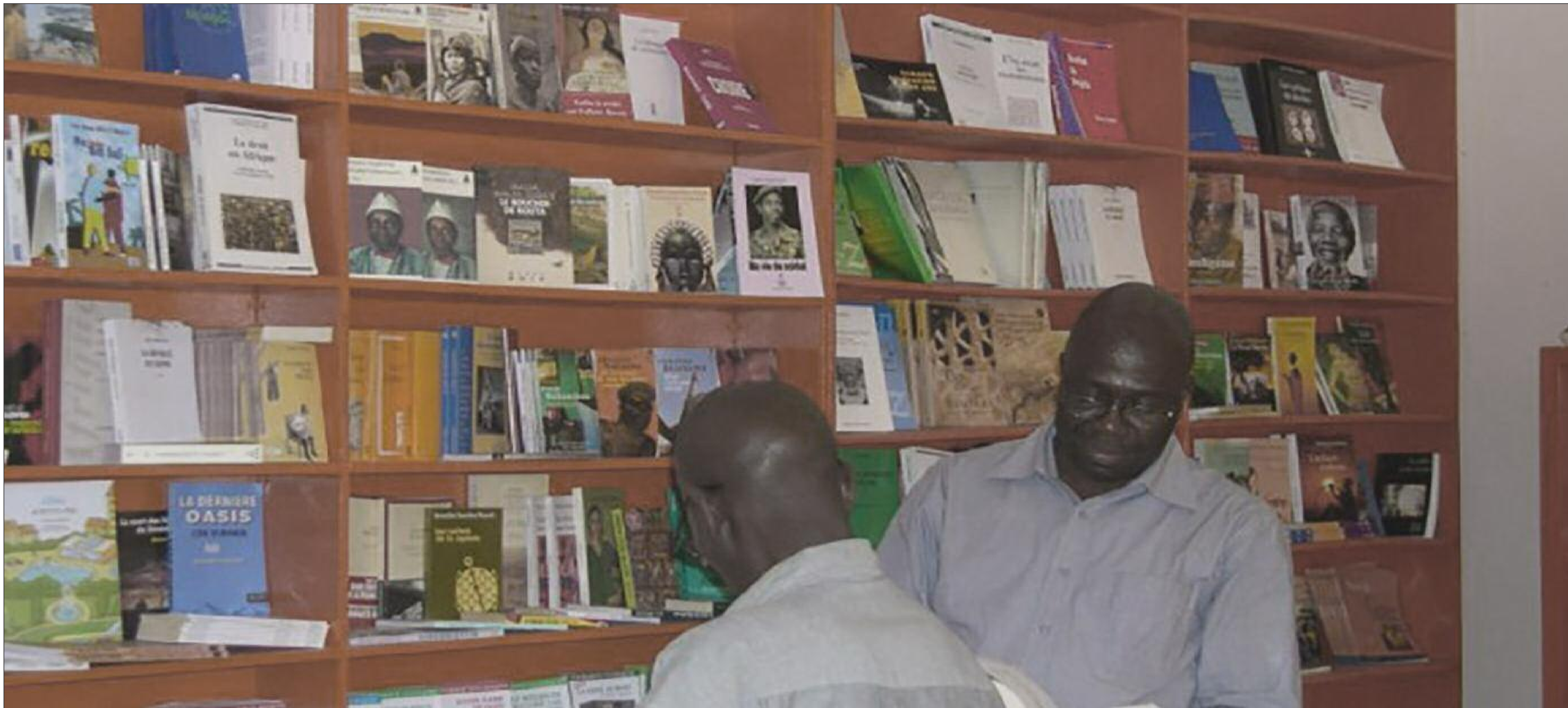
Intégration

LA TRIBUNE DES COMMUNAUTÉS

N°334 DU LUNDI 20 AU DIMANCHE 26 AOÛT 2018 - DIRECTEUR DE PUBLICATION : THIERRY NDONG OWONA

CAMEROUN

La rentrée scolaire otage de la mafia du livre



- A deux semaines de la reprise des cours, éditeurs et libraires se regardent en chien de faïence. Les premiers accusent les seconds de se livrer à une activité de contrefaçon du manuel scolaire.
- Les tensions entre ces deux maillons importants de la chaîne compliquent la mise sur le marché des ouvrages inscrits au programme cette année.
- Une mission de bons offices du Conseil d'agrément en cours.

Pages 10-11

Réchauffement climatique

Pages 6-7

Un rapport sur l'Afrique centrale sonne l'alerte

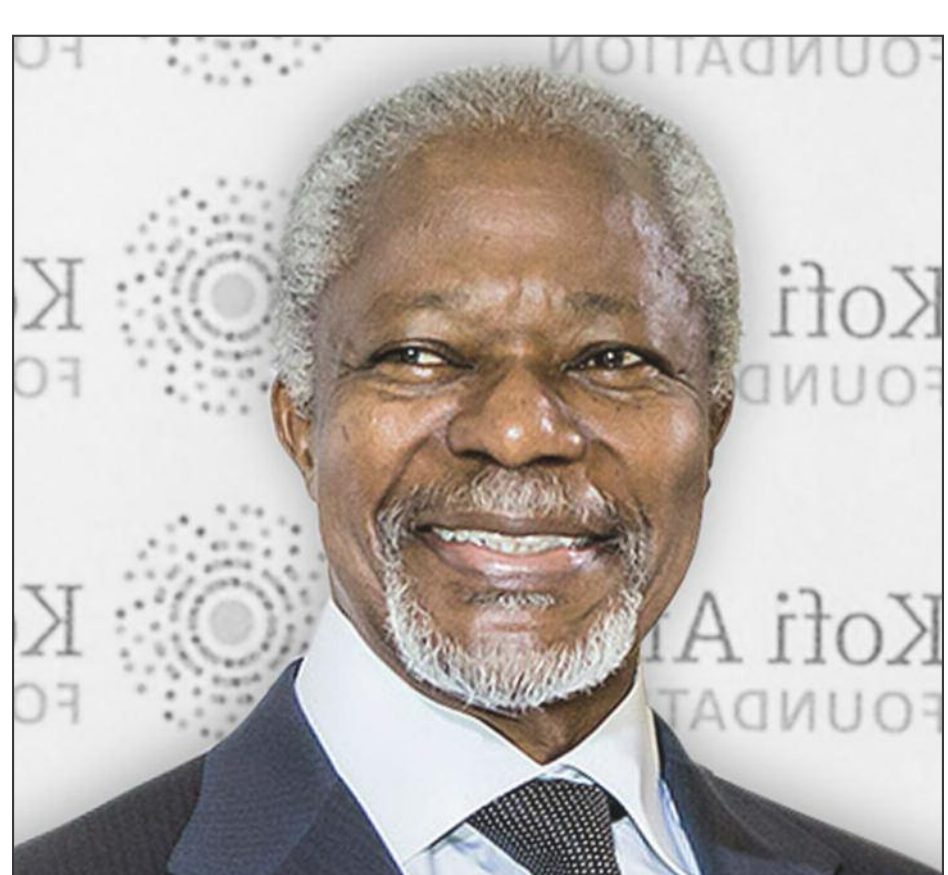
Garga Haman Adji

De «chasseur de baleines» à «ours mal léché»

Page 9



Page 8



Mort de Kofi Annan

L'Afrique pleure une «source de fierté»

Sous le haut patronage du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé

Sur la partie basse du Palais des Congrès de Yaoundé


NEW LOOK... PLUS D'ESPACES, PLUS DE SURPRISES!

15 Déc. 2018
06 Jan. 2019

YAOUNDE EN FÊTE

Souscriptions ouvertes Tél.: 669 999 300 / 677 707 679 www.ya-fe.com

Obsèques de
**MATEKE TICKY
Gilbert Junior**
1983-2018



*“Célébrez l’Éternel... car sa bonté est pour toujours !”
Psaume 136:1*

Faire Part

La famille TICKY EYANGO À BONAMOMBE, BONEPEA WURI-BWELE
La famille EKAME DE MBOMBO'O BESUNKANG(ABO-NORD)
La famille TICKY TICKY À YAOUNDE
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur Fils et Frère
MATEKE TICKY GILBERT JUNIOR
Survenu le 6 Aout 2018 à Yaoundé des suites d'une courte maladie

Biographie

NÉ LE 29 NOVEMBRE 1983 À YAOUNDÉ

1) VIE ACADEMIQUE
Etudes primaires et secondaires au Lycée Bilingue de Yaoundé et d'Ekounou -Baccalauréat A4
Etudes supérieures à l'Université de Yaoundé II Soa - DEUG en Sciences Juridiques et Politiques

2) VIE PROFESSIONNELLE

- Superviseur de Ventes à Guinness Cameroon
- Responsable Commercial SOREPCA Yaoundé
- Promoteur de l'initiative de Collecte et Recyclage Ordures Ménagères à Domicile

3) ACTIVITÉS SOCIALES

Membre actif de l'Association des Jeunes Basketteurs de Nkondengui
Chrétien actif à l'Eglise Presbytérienne du Cameroun de Djoungolo

Père d'une petite fille

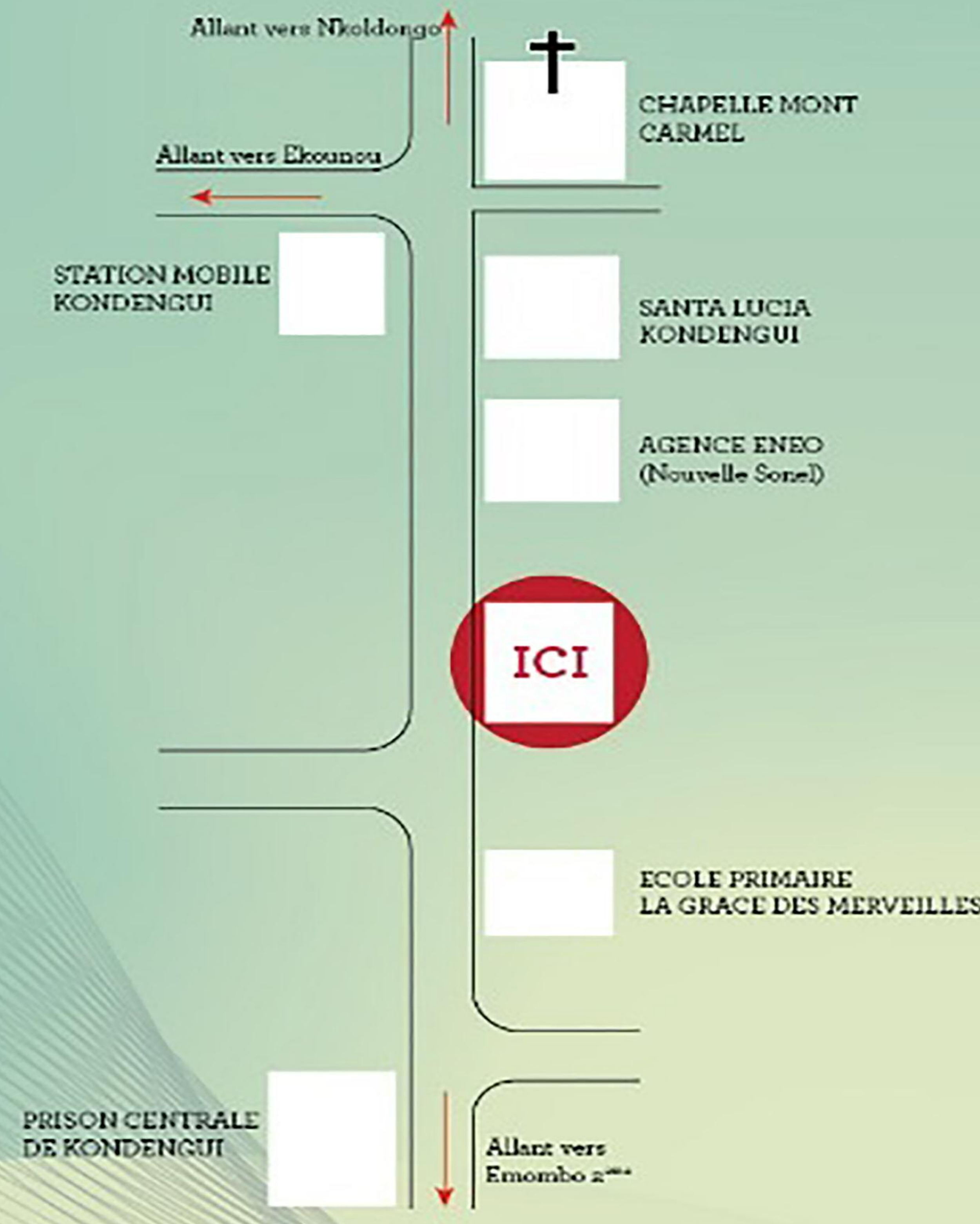
Programme

DU 7 AU 23 AOUT 2018
18h- 20h: Recueillement tous les soirs au domicile familial sis à Kondengui (Nouvelle Sonel)

VENDREDI 24 AOUT 2018
15h: Levée du corps à l'hôpital militaire de Yaoundé (sis à Ekounou CFTA)
17h: Installation de la dépouille au domicile familial sis à Nouvelle Sonel Kondengui
20h: Culte suivi de la grande veillée

SAMEDI 25 AOUT 2018
10h: Culte au domicile familial
13h: Inhumation au Cimetière Municipal de Ngoulmekong par Ngouso

Plan de localisation



Sur les Ailes de la Foi (392)

<p>1. Celui qui met en Jésus Une pleine confiance, Jamais ne chancelle plus, Complète est sa délivrance. Par la foi nous marcherons, Par la foi nous triomphons, Par la foi mon Rédempteur Me rendra plus que vainqueur</p> <p>2. Dans les jours d'adversité, Quand tu sens gronder l'orage, Regarde en sécurité À Christ et reprends courage !</p>	<p>3. Quand Satan veut te troubler, Enlever ton espérance, Ton passé te reprocher, Que Christ soit ton assurance !</p> <p>4. Par la foi je marcherai, En comptant sur ses promesses, Par Lui je triompherai En tout temps de mes détresses</p>
---	--

CHRONIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Samir Amin : un prophète renié par les siens !

L'Afrique et l'hémisphère Sud en général viennent de perdre un érudit. Un des derniers templiers du combat de l'altermondialisme. Un des derniers alliés et théoricien du nouvel ordre économique international. Samir Amin a cassé sa pipe le 12 août dernier à Paris.

Economiste du développement, l'Égyptien a été de plusieurs combats et le demeure à travers son œuvre. Anticapitaliste, il s'est opposé au libéralisme sauvage. Il s'est employé dans ses écrits à mettre l'homme au-dessus du marché et donc du capital. Il fut l'un des plus invétérés critiques du système de Bretton Woods. Salué et reconnu pour l'influence de ses thèses sur les mutations en faveur du développement (Cnuced, Pnud), les propositions du père de la déconnexion et cofondateur de la dépendance ont toujours géné. Nombreux parmi ses pairs vont honnir ses thèses. Ce qui l'éloignera des récompenses individuelles comme le prix Nobel d'économie.

Snobisme africain

En Afrique, la disparition de Samir Amin laisse de marbre plusieurs leaders politiques et économiques. Comme en témoigne le silence assourdissant de l'Union africaine, de certaines de ses institutions spécialisées et de 98% des dirigeants. L'homme se définissait comme un «animal politique» qui ne peut pas séparer sa trajectoire, sa réflexion intellectuelle de ses combats et options politiques. Et, c'est là la pomme de discorde avec une certaine Afrique: celle de la décision.

Dans ses œuvres, l'économiste affirme que le capitalisme et l'impérialisme sont incarnés par la Triade Etats-Unis, Japon et Union européenne. Ils ont pour instruments (militaires, économiques et financiers) l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Cette triade possède cinq monopoles (armes de destruction massive, système de communication de masse, système monétaire et financier, technologies et ac-

cès aux ressources naturelles) qu'elle veut conserver à tout prix. Les guerres d'agression contre les peuples, les menaces contre d'autres pays souverains, les interventions de l'Otan sous la direction de l'armée des Etats-Unis, la prétendue guerre «contre le terrorisme», l'établissement des quartiers généraux en Afrique, sont autant de moyens pour préserver son hégémonie.

Héritage

Frantz Fanon, vaillant combattant de la cause noire, asserterait: «chaque génération doit, dans une relative opacité, trouver sa mission, la remplir ou la trahir». On peut aujourd'hui affirmer sans ambages que Samir Amin n'a pas trahi la sienne ! L'Égyptien a remis en cause puis déconstruit l'analyse et le discours dominant sur le sous-développement. Une méprise pour bien de ses frères africains (bourgeoisie comprador) à la solde du centre (expression pour désigner les puissances impérialistes). Pour lui, le «sous-développe-

ment» des pays du Sud, de l'Afrique en particulier, est la conséquence logique du déploiement du capitalisme à l'échelle mondiale. Il préconisait alors que «l'éveil du Sud», entamé avec le projet de Bandoeng (1955 - 1980), se poursuive par la déconnexion à travers une longue transition au socialisme. Et cela demanderait une transition démocratique et un développement autocentré porté par des leaders légitimes et consciencieux.

Fondateur et premier dirigeant de l'Institut de planification et de développement (Idep) de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, il va mettre sur pied l'Environnement pour le développement de l'Afrique (Enda) devenu plus tard Enda Tiers Monde, le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Codesria) et le Forum du Tiers Monde (FTM). Pendant des décennies, il va œuvrer pour en faire des centres d'excellence, alliant réflexion et formation, au rayonnement international. Aujourd'hui, l'ensemble de ces institutions sont à l'image de l'homme.

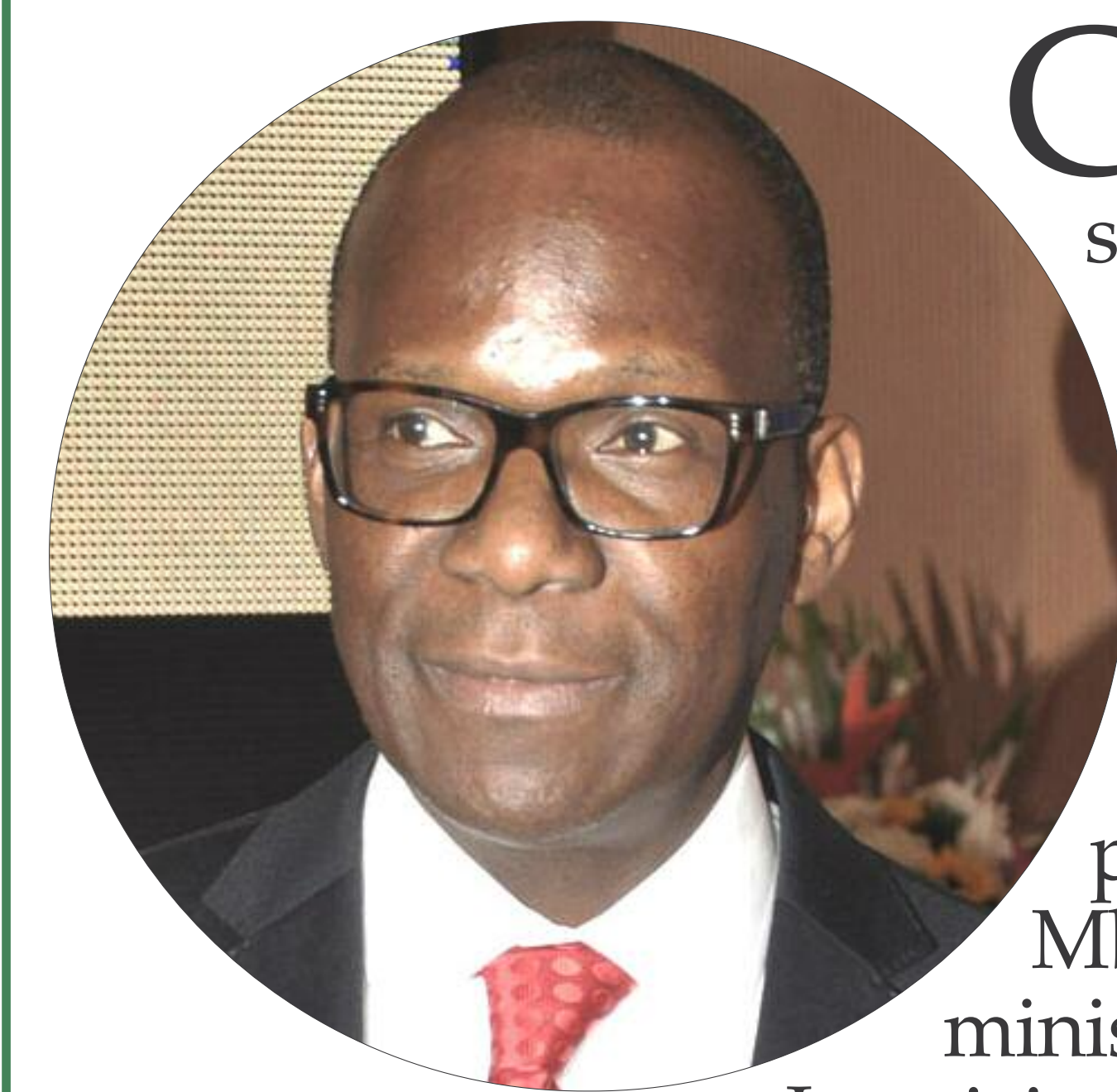
LE CHIFFRE

26 000

À l'occasion de la journée mondiale de l'Aide Humanitaire célébrée le 19 août 2018, Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations unies, a publié un rapport sur la protection des civils dans le monde. Il en ressort qu'en 2017, plus de 26 000 civils ont été tués ou blessés lors d'attaques dans certains pays affectés par des conflits notamment l'Afghanistan, la République Centrafricaine, l'Iraq, la Somalie, le Yémen. En outre, des millions de civils à travers le monde, éprouvent des difficultés pour accéder aux vivres, à l'eau, et aux abris. Actuellement, plus de 65 millions de civils ont fui leurs maisons, villages, villes, pays pour échapper aux violences. Et les travailleurs humanitaires qui apportent l'assistance aux populations dans le besoin sont parfois pris pour cibles. Depuis 2003, insiste le rapport, plus de 4 000 humanitaires ont été tués, blessés ou kidnappés dans le monde. Ceci représente une moyenne de 300 cas par an.

L'HOMME

JEAN-MARC ANGA



C'est le vice-président de l'Organisation internationale du cacao (Icoco). La semaine dernière, il était au Cameroun. A Yaoundé, il a été reçu en audience par Luc Magloire Mbarga Atangana, le ministre du Commerce.

Le visiteur a profité pour faire une annonce: en septembre prochain, à Abidjan (Côte d'Ivoire), le Cameroun sera admis au club d'élite au niveau de l'Accord international sur le cacao. Jean-Marc Anga justifie ce choix par les dispositions positives dont a fait montre le pays en matière de production et de promotion de la bonne qualité de la fève.

Au nom du cacao, cet ancien ministre ivoirien de l'Agriculture écume les salons diplomatiques pour convaincre les tenants du marché mondial en vue de l'amélioration du sort des pays producteurs. Pour cela, il s'échine à faire de l'ICCCO un instrument au service des besoins et des défis de ces pays, de manière à s'attaquer à leurs problèmes «sous un autre angle, c'est-à-dire étant assis au milieu de ces pays, et être confronté à la réalité quotidienne des producteurs». Reconnaisant le rôle du secteur du cacao, de l'exploitation forestière et des feux de brousse comme moteur de la déforestation et de la dégradation des forêts, et reconnaissant la contribution importante du secteur du cacao à la restauration des forêts et des paysages résilients, il s'est engagé, depuis 2017, à travailler au niveau de la chaîne d'approvisionnement -en collaboration avec la communauté internationale- pour mettre fin à la déforestation et promouvoir la protection et la restauration des forêts.

L'AGENDA

23 AOÛT 2018

Journée internationale du souvenir de la Traite négrière et de son abolition.

26-31 AOÛT 2018

Stockholm (Suède), tenue de la Semaine mondiale de l'eau. Thème des travaux des experts: «Water, ecosystems and human development». Plus de 3 300 participants en provenance de 135 pays dont le Cameroun, sont attendus.

31 AOÛT 2018

Ambassade des USA, Yaoundé, Rue Rosa park, «Book Tasting party» ou fête du livre.

Jean-René Meva'a Amougou

YAOUNDÉ-WASHINGTON

Après la brouille survenue à la suite des déclarations controversées de l'ambassadeur des Etats-Unis au Cameroun en mai dernier, les deux parties fument de nouveau le calumet de la paix.

Après avoir sorti de l'audience que vient de lui accorder Issa Tchiroma Bakary ce 04 août 2018, S.E. Peter Henry Barlerin se montre sous son meilleur jour. La tonalité bien moins agressive, le détour puis le souci de trancher sur des choses qui fâchent, c'est le cliché que le diplomate américain semble vouloir distiller devant les micros et les caméras d'une partie de la presse locale. La rencontre de ce jour à Yaoundé avec le ministre camerounais de la Communication (Mincom), sert de pont d'or aux deux parties visiblement préoccupées à enterrer la hache de guerre. Avec délectation, chacune joue le rôle, sans donner l'impression de vouloir passer à la machine à laver médiatique. Selon un déroulé convenu, Issa Tchiroma Bakary reste dans la peau de simple figurant. A l'ambassadeur des Etats-Unis au Cameroun de faire part du contenu des «discussions franches» qu'il vient d'avoir avec le Mincom.

Selon l'Américain, cité par le quotidien Cameroon Tribune (CT) le 05 août 2018, Washington n'a pas de candidat préféré au scrutin présidentiel du 07 octobre prochain au Cameroun. Au contraire, rapporte



Issa Tchiroma et Peter Balerin: hier et aujourd'hui, c'est différent

le journal, le pays de l'Oncle Sam ambitionne de se démultiplier en vue d'une élection «libre, juste et crédible». Derrière les mots, l'on voit bien S.E. Peter Henry Barlerin refusant toute catégorisation (à tort ?) de son pays. Il y a quelque temps, celui-ci avait été soupçonné d'acointances avec certains leaders politiques camerounais, candidats à la présidentielle. Une attention particulière avait même révélé la mise à disposition de ceux-ci d'un pactole financier destiné à faire tomber politiquement Paul Biya. Ce que l'ambassadeur avait bien sûr démenti.

Félicitations post-volte-face

Dans sa démarche, le diplomate est venu «féliciter» le Mincom. Il le dit d'ailleurs lui-même dans les colonnes de CT: «J'ai félicité monsieur le ministre sur ses déclarations et nous sommes d'accord que ces crimes sont terribles et que les coupables seront jugés et sanctionnés par la justice». En filigrane, la volte-face du porte-parole du gouvernement camerounais au sujet d'une vidéo montrant des hommes en uniforme militaire exécutant deux femmes

On refait ami ami

et deux enfants, dont un nourrisson. On se souvient qu'au plus vif de ce scandale, Heather Nauert s'était fendue en une déclaration. «Nous appelons le gouvernement du Cameroun à mener une enquête avec minutie et transparence sur les événements montrés sur la vidéo, à en rendre les conclusions publiques et, si des militaires camerounais étaient impliqués dans ces atrocités, à les tenir responsables de leurs actes», lançait la porte-parole du Département d'Etat des Etats-Unis.

«Sur plusieurs aspects, souligne Pierre Malobé Ndinda, même sans le dire clairement, le diplomate américain est allé dire au Mincom que leur amitié peut résolument reprendre son sens positif». L'internationaliste valide que le coup de froid observé entre Issa Tchiroma Bakary et S.E. Peter Henry Barlerin, qui semble aujourd'hui révolu, a eu pour source deux actualités: «ce que le Mincom qualifiait le 19 mai 2018 sur RFI (Radio France internationale) d'ingérence des Etats-Unis dans les affaires internes du Cameroun et le refus d'accepter la vérité affichée par la vidéo incriminant certains militaires camerounais en faction dans l'Extrême-nord du pays».

Jean-René Meva'a Amougou

En novembre 2016, le défunt général révélait aux journalistes que l'enjeu n'en est pas moins, à titre principal, de fournir de la matière aux Organisations non gouvernementales, aux amis et aux familles.

De son vivant, il était l'ami de la presse. Avec elle, le général Jacob Kodji pouvait, sur un ton blagueur, partager quelques potins du front contre Boko Haram à l'Extrême-nord. Devisant allègrement avec des journalistes commis pour un voyage de presse à travers les postes de combat de la 4ème région militaire interarmées (4ème RMIA), le défunt commandant de cette unité disait faire face à un problème : l'usage du téléphone par les soldats lors des opérations sensibles. Nous sommes à Maroua, le 17 novembre 2016, au réfectoire de l'état-major de la 4ème RMIA.

«Pour le meilleur et pour le pire»

Ici, les hommes de médias se délectent de l'étude commise personnellement par le général de brigade au milieu de ses éléments. Troublé par la récurrence des attaques surprises de Boko Haram, le haut-gradé dit en avoir identifié l'une des causes : «le téléphone android», avance-t-il. Last but not the least, cet instrument est presque devenu une extension corporelle de certains. «Il est vissé à leurs mains, toujours prêtes à retweeter, à liker, à partager ou répondre à tout moment à toute sollicitation. Et au front, il est à l'origine du meilleur tout comme



Des soldats camerounais en action

du pire». S'attardant surtout sur le pire, l'officier général dit comprendre, en bonne partie, certains revers essuyés par ses hommes. «Quand un soldat manipule, en moyenne, son téléphone 200 fois en deux heures de garde, il ne peut être que surpris par l'ennemi parce qu'il est distrait», fait-il observer, avant de décrire les facettes de l'usage du téléphone par ses éléments. Aux dires de l'officier supérieur, celles-ci se déclinent en «des tournages vidéos destinées soit aux ONG des droits de l'Homme, soit aux amis ou à la famille et même à certains médias». Jacob Kodji ne manque pas de signaler que lors des opérations d'envergure, cela est devenu aussi ba-

nal qu'addictif dans les rangs. «Parce que paraît-il, beaucoup d'argent circulerait», achève-t-il.

Sonnette d'alarme

Capitalisant sur les indices glanés partout au front contre Boko Haram à l'Extrême-nord, l'homme entreprend de faire des rapports directs au chef de l'Etat sur l'évolution, l'état des lieux et la véritable situation de la guerre, avec une bonne rubrique consacrée à l'utilisation du téléphone. «Pendant que nous prenons nos jumelles pour contrôler les mouvements de l'ennemi, certains parmi nos éléments au front introduisent au sein de l'opi-

GUERRE CONTRE BOKO HARAM

Quand Jacob Kodji s'alarmait sur des vidéos tournées au front

nion des éléments fortuits, dévastateurs des efforts déployés par leurs camarades. Il s'agit notamment des documents audiovisuels tournés à l'aide de téléphones portables, et qui mettent parfois à découvert les stratégies militaires», brandit Jacob Kodji, en guise de résumé à l'une de ses correspondances à Paul Biya. Secret défense oblige, le chef militaire se veut pudique. Mais, il assume ces convictions : «quand vous voyez une vidéo indiquant des manœuvres militaires circuler sur les réseaux sociaux, cela vient bien de nos propres «réalisateurs» et non de personne d'autre». En clair, «ces vidéos sont le plus souvent réalisées par les militaires eux-mêmes», selon International Crisis group dans son rapport d'août 2018. Eclairage de plus pour identifier qui fournit de «précieux détails» aux ONG.

Repris par la chaîne TV5 info en début août courant, le propos de Nicholas Bequelin, au sujet d'une vidéo effroyable montrant des soldats camerounais exécuter deux femmes non armées, le confirme en tout cas. «C'est une opération militaire de représailles contre les populations civiles suite à une attaque de Boko Haram contre les militaires en décembre 2014. En janvier 2015, les militaires camerounais arrivent dans ce village pour des représailles», brandit le directeur régional d'Amnesty International.

LE CHIFFRE

925 850

Voici, selon la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps), l'effectif actuel des travailleurs actifs dans son fichier. L'institution en charge de la sécurité sociale au Cameroun, précise qu'en 2017, 60 196 nouveaux assurés sociaux ont été immatriculés au Cameroun, soit une baisse de 10,52% par rapport à 2016. Avec une proportion de 73,54%, les jeunes travailleurs de moins de 35 ans ont une fois de plus été les plus immatriculés.

Les données compilées au cours de la même période par cette entreprise para-publique indiquent que 5 267 nouveaux employeurs ont été immatriculés, soit un taux de régression de 8,1% par rapport à 2016.

Comme l'année précédente, les secteurs d'activité du commerce et celui des autres services (téléboutiques, garages, services personnels non classés ailleurs, associations, etc.), sont ceux qui regorgent le plus d'employeurs actifs.

Légerement différent par rapport aux employeurs, les secteurs des autres services (30,76%), de l'agriculture (11,79%) et des bâtiments et travaux publics (9,77%) sont ceux disposant de plus d'assurés sociaux.

33 499 assurés volontaires ont été enregistrés trois ans après le décret du premier ministre fixant les conditions et les modalités de prise en charge de cette catégorie d'assurés sociaux.

L'HOMME

CABRAL LIBII



Le jeunot, candidat à la prochaine élection présidentielle, continue de se tailler une image d'homme providentiel, faisant toujours promesse de tout changer, même ce qu'on ne peut pas. Au cours d'une conférence de presse le 18 août dernier à Yaoundé, il a donné

de lui-même, l'impression d'un prétendant à avoir atteint un pic de rigueur et de transparence avant le sprint final vers Étoudi le 07 octobre prochain. Comment il a obtenu les 30 millions F CFA? Chèques, relevés bancaires et opérations de transferts d'argent, tout est bon pour rassembler le pactole. Reste que dans cet élan, le jouvenceau inocule insidieusement un peu de venin à l'opinion. Une partie de celle-ci souligne à cet effet qu'il convient de prendre garde à ne pas tomber dans une forme de surenchère visant à renforcer, sous le coup de l'émotion et au gré de la révélation de pistes d'argent, un arsenal démagogique déjà bien corseté. D'ailleurs, c'est l'ADN de tout homme politique, qui fait de la politique... et non de la comptabilité.

L'AGENDA

22 AOÛT 2018

Yaoundé, université catholique, ouverture du 1er Symposium portant sur la prise en charge optimale du patient âgé au Cameroun.

23 AOÛT 2018

Yaoundé, Ecole nationale supérieure polytechnique (ENSP), ouverture du Forum sur l'innovation numérique.

24 AOÛT 2018

Musée national de Yaoundé, journée baptisée United Minor diversity, déclinée en investissement humain sur l'ensemble du territoire national et en un concert géant à Yaoundé avec à la clé la distribution gratuite des gadgets (t-shirts, casquettes, bandes dessinées, etc.) sur le vivre-ensemble.

25 AOÛT 2018

Yaoundé, atelier de formation sur la gestion financière de soi et la maîtrise émotionnelle dépendrière.

28 AOÛT 2018

Yaoundé, lancement de la formation sur le nouveau Code des marchés publics.

JRMA

A Yaoundé, le 13 août 2018, officiels et experts de défense et de sécurité ont élaboré un socle stratégique adapté au contexte du pays.



Joseph Beti Assomo, le maître de la défense

«Réunion spéciale d'évaluation sécuritaire en prélude au rendez-vous du 07 octobre 2018». A lui seul, l'intitulé résume tout l'esprit des stratèges du pays qui, en cette période électorale, entendent formaliser clairement un continuum de plus en plus évident entre sécurité extérieure et intérieure. Pour ce faire, Paul Biya, le président de la République, a institué un débat plus substantiel

entre forces de défense et de sécurité, eu égard au contexte précaire dans certaines zones du pays.

Débat ultrasensible

Que les discussions modérées par Joseph Beti Assomo, ministre délégué à la présidence

PRÉSIDENTIELLE 2018, RENTRÉE SCOLAIRE

Des viatiques pour une nouvelle orientation sécuritaire

de la République chargé de la Défense (Mindef), soient menées dans un strict huis clos, cela découle de leur importance. En fait, «ladite concertation interministérielle était hautement stratégique», indique le colonel Didier Badjeck, joint au téléphone. Par cet argument, le chef de la division de la communication du Mindef laisse deviner l'adoption, par les participants, d'une nouvelle approche sécuritaire inspirée, à la fois, par l'élection présidentielle du 07 octobre prochain et la rentrée scolaire.

Elargissement

«Il s'agit là, observe Maximilien Joël Lissouck, de deux viatiques inscrits dans un agenda social et politique qui oblige la simplification de l'actuel millefeuille sécuritaire». A en croire ce chercheur au Centre de recherche et d'études politiques et stratégiques (CREPS) de l'Univer-

sité de Yaoundé II, «à défaut de la défense pleinement opérationnelle, ces deux éléments nécessitent des synergies et rendements d'échelle potentiels avec les autres corps de sécurité afin de resserrer l'étau avant, pendant et après leurs dates respectives».

De l'avis d'André Biyiha, consultant en questions de sécurité intérieure à l'Ecole internationale de guerre de Yaoundé, «le mouvement de fond qui transparait dans la perspective de cet agenda consiste à développer des relations élargies avec des partenaires variés sur le plan de la défense et de la sécurité». Tout pour expliquer l'implication d'experts extérieurs à l'appareil de défense. Certaines indiscretions assurent qu'en ajoutant aux quatre grandes fonctions stratégiques (dissuasion, protection, prévention, intervention), ces derniers vont devoir accompagner la nouvelle organisation de la sécurité nationale dans les domaines de la connaissance, l'anticipation et le renseignement.

Intégration

SUPPLEMENT AFRIQUE CENTRALE/ MAIN COURANTE

CIRCULATION

La libre circulation des personnes actée entre Bangui et Lomé



Les deux plénipotentiaires lors de l'échange des parapheurs

La Centrafrique et le Togo sont désormais liés par un accord de libre circulation des personnes. En marge du sommet CEDEAO-CEEAC, les ministres des Affaires étrangères ont signé l'accord le 29 juillet 2018 à Lomé en présence des deux institutions d'intégration. L'accord vaut exemption de visas pour les ressortissants des deux pays voulant séjourner dans l'un ou dans l'autre des deux pays. Pas de restriction de séjour, ni d'obligation de procédures spéciales. L'article 2 dudit accord postule d'ailleurs que «l'exemption totale réciproque de visa concerne les passeports diplo-

matiques, les passeports de service et les passeports ordinaires».

Avantages

En matière d'intégration économique, l'accord ouvre des grandes perspectives pour les pays signataires. En matière de tourisme, de formation, d'investissement et d'activités professionnelles. L'existence du visa unique en Afrique de l'Ouest permettra aux centrafricains de se mouvoir sur l'ensemble du territoire de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. En revanche pas de réciprocité au niveau de la CEEAC encore moins au ni-

veau de la CEMAC. Ce grand pas d'interregionalisme économique à l'ère de l'institutionnalisation de la coopération CEDEAO-CEEAC pourrait dynamiser la mise en œuvre des politiques économiques intégrées entre les deux régions en prélude à la Zone de libre-échange continentale d'une part et de manière basique pour le recul de la pauvreté d'autre part. L'Afrique centrale et la République centrafricaine en ont besoin pour vaincre la bataille de l'asphyxie économique.

Zacharie Roger Mbarga

ZRM

INDICATEURS

Un atelier pour évaluer le risque pays en Afrique centrale

L'entreprise Coface, spécialisée dans la gestion des risques, tient le 13 septembre 2018 à Douala (Cameroun), la première édition pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest du colloque Coface risques pays. Organisée sur le thème «enjeux et défis de l'industrialisation en Afrique», cette plateforme d'échanges permettra aux experts et décideurs de faire le point sur les risques-pays et les risques sectoriels dans la sous-région. Le processus d'industrialisation en Afrique centrale est conçu pour remporter le défi

de la diversification économique. L'industrialisation est escomptée également pour contribuer au développement, au renforcement et au maintien des conditions favorables à la croissance économique et au développement. Or, plusieurs déterminants continuent d'entraver l'attractivité de la région. Il s'agit de l'insécurité, les tensions sociopolitiques, l'insuffisance des réformes pour un meilleur climat des affaires, le manque d'infrastructures...

Situation

Face à une situation où le besoin de financement est énorme, le terrorisme en pénétration inquiétante, les capitaux illicites en circulation peu maîtrisée, l'ajustement structurel et budgétaire est en implémentation laborieuse... L'Afrique centrale jouit d'une côte de confiance mesurée. En pleine dynamique d'industrialisation, il importe d'améliorer les indicateurs de perceptions de la région.

ZRM

Esquisse de données du risque pays en Afrique centrale

Région	Risques
Afrique Centrale 11 pays	Comptes extérieurs et publics dépendants du pétrole
	Croissance peu « inclusive » et environnement des affaires encore difficile
	Climat politique tendu
	Insécurité galopante
	Climat des affaires peu attractif
	Niveau d'endettement

Source : Etudes économiques et risque pays. <http://www.coface.com/fr/>

THERMOMÈTRE

Trois ans de plus pour l'Unoca

Le 10 août 2018, le Conseil de sécurité de l'Onu a acté la prorogation du mandat du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Brenuac/Unoca). C'était au cours de sa 8328ème séance intitulée «Région de l'Afrique centrale». Il a décidé de proroger de trois ans le mandat de son bureau régional, pour une période allant du 1er septembre 2018 au 31 août 2021. Cette décision prend appui des faits portés à l'attention du Conseil au regard du rapport du secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du Brenuac, exposé le 13 juin 2018 par le représentant spécial du secrétaire général pour l'Afrique centrale et chef du Brenuac, François Louncény Fall.

Mandat

Le 31 août 2019, le Conseil soumettra à un examen stratégique les propositions de mandat et d'activités du Brenuac ainsi que les recommandations formulées sur les points à améliorer. Mais on sait déjà que «les priorités du Brenuac consistent à conduire des missions de bons offices au nom du Secrétaire général; à aider les pays de la sous-région dans les domaines de la consolidation de la paix et de l'apaisement des tensions découlant des différentes élections tenues entre 2015 et 2018; à collaborer avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et ses Etats membres afin de jeter les bases de la pré-

vention structurelle des violences liées aux élections; à renforcer les capacités du secrétariat de la CEEAC en ce qui concerne la prévention des conflits, les dispositifs d'alerte rapide, les femmes et la paix et la sécurité, la médiation et d'autres domaines; à collaborer étroitement avec le Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'ouest et le Sahel (Unowas) au règlement de problèmes transrégionaux tels que la sûreté maritime dans le golfe de Guinée, les conflits entre les cultivateurs et les éleveurs nomades et la lutte contre Boko Haram», indique déclaration de la présidente du Conseil de sécurité à l'issue de la séance de travail.

ZRM

MARCHÉS

Réserves de change: le FMI pour un partage du fardeau

Afin d'éviter la ruse, «l'opportunisme» (volontaire ou involontaire) et surtout les effets néfastes «de passager clandestin», le Fonds monétaire international (FMI) prescrit à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) «des règles contraignantes sur le partage du fardeau». Dans une étude publiée le 3 août 2018, le FMI démontre que les avoirs de la Cemac se présente comme suit : Beac (441,609 milliards francs CFA) ; Cameroun (1 579,571 milliards francs

CFA) ; Gabon (383,667 milliards francs CFA); Congo (138,338 milliards francs CFA) ; Guinée équatoriale (-50,809 milliards de francs CFA) et Tchad (-118,421 milliards francs CFA). Pour continuer d'importer, les deux derniers Etats bénéficient du principe de solidarité. Le FMI propose que le principe de solidarité ne soit invoqué que pendant une période limitée. Elle est dite «période de grâce» et devrait être instituée pour le pays

membre en infraction à mesure de mobiliser les moyens financiers nécessaires pour régler ses obligations de manière ordonnée. Par exemple, par le biais de la liquidation d'une partie de son Fonds national de stabilisation. Le pays devra également se faire évaluer par ses pairs dans le cadre de la surveillance multilatérale et des politiques communautaires d'ajustements.

ZRM

En 2045, l'Afrique centrale pourrait voir les exportations baisser de 7,9%. La prédiction est du cabinet britannique Verisk Maplecroft, spécialisé dans l'analyse du risque, la recherche et la prévision stratégique. Elle est contenue dans une étude intitulée «Heat stress : Threatens to undermine export economies and disrupt global supplychain» publié le 02 août dernier. Ses auteurs Alice Newman et Richard Hewston, tentent d'établir que le réchauffement climatique va réduire la productivité des travailleurs et impacter négativement le secteur énergétique. Précisément, l'étude tend à démontrer que le stress thermique pourrait ralentir la capacité de la main-d'œuvre. Tandis que la régularité de la hausse des températures et des vagues de chaleur va entraîner une augmentation continue de la demande d'énergie électrique. Au cours des prochaines décennies, soutient l'étude, le besoin de climatisation, dans les zones urbaines, sera doublement voire triplement supérieur. Ce qui posera le problème de la capacité de satisfaction des besoins en électricité. Ces deux problèmes impacteront alors la production et par ricochet les exportations des pays de la sous-région. Les secteurs des industries extractives (près 88 % des exportations) et de l'agriculture (près de 15%) sont les plus exposés. S'agirait-il d'une analyse nouvelle d'englobement en faveur de l'industrie de l'économie verte ?

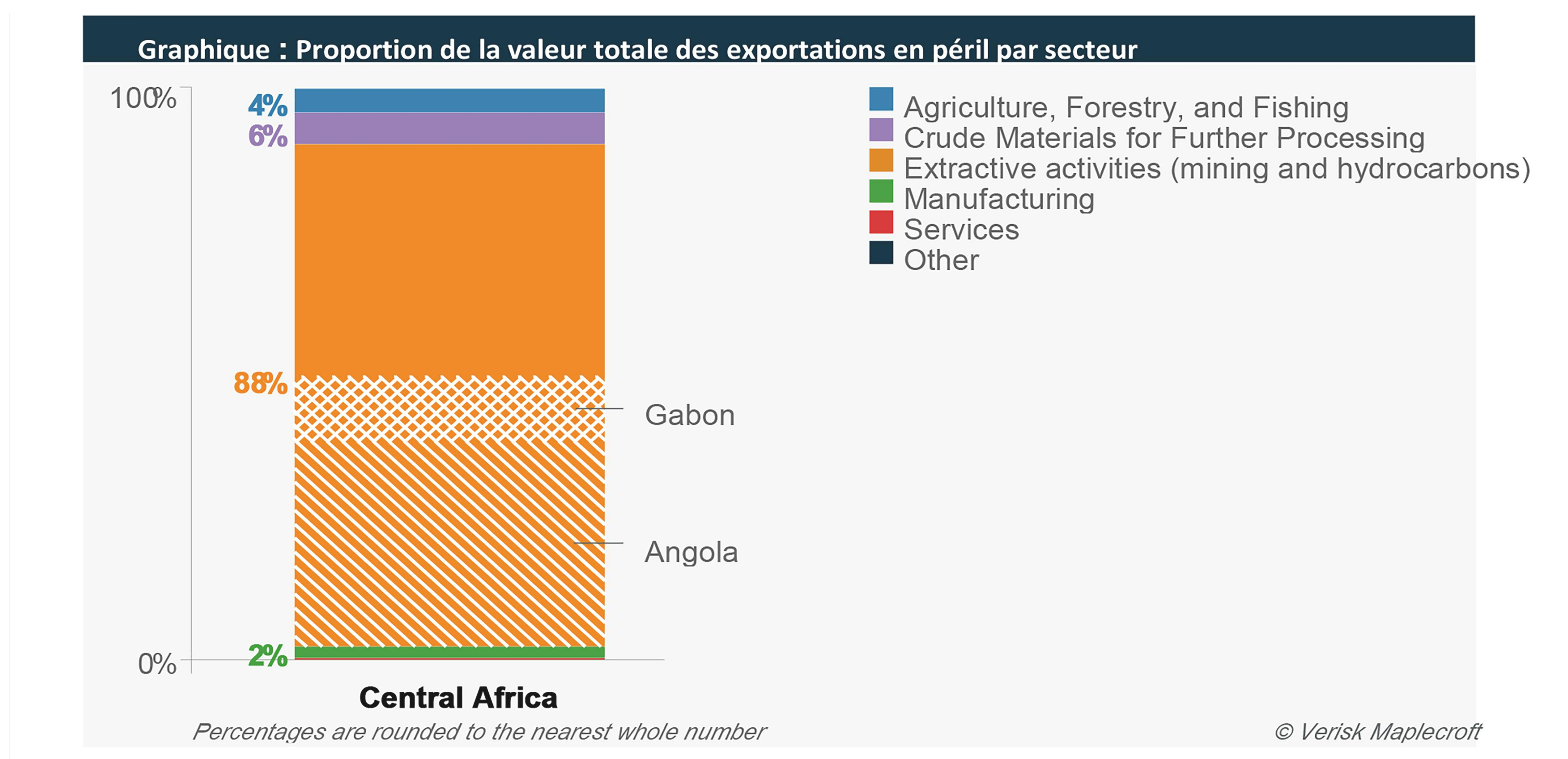
Éléments de réponse.

Zacharie Roger Mbarga

Selon une étude britannique, la force de production et l'énergie électrique sont très exposées au stress thermique.

AFRIQUE CENTRALE

Réchauffement climatique, une autre entrave à la productivité



Le dérèglement climatique a un coût humain, un coût social mais aussi un coût économique. L'Afrique centrale sera bientôt sous le diktat économique des vagues de chaleur. En raison de sa dépendance aux exportations de matières premières, agricoles et extractives, la région court le risque de voir le stress thermique influencer le coût de production de ses entreprises. Le secteur des matières premières représente près de 75% de la rentabilité économique de la région. Il emploie une forte main d'œuvre. Or, la hausse des températures et la multiplication des épisodes caniculaire vont faire chuter la productivité et renchérir les coûts. Plus il fait chaud et plus le travail est ralenti. A cela s'ajoutent les besoins en climatisation qui vont eux aussi

peser sur la facture d'électricité. Tel est le scénario de l'Afrique centrale à l'horizon 2045 tel défini dans l'étude «Heat stress: Threatens to undermine export economies and disrupt global supplychain» du cabinet britannique Verisk Maplecroft. «Le stress thermique peut réduire la productivité des travailleurs en provoquant la déshydratation et la fatigue, ce qui entraîne un ralentissement du travail et, dans des cas extrêmes, la mort» prévient l'étude du cabinet Verisk Maplecroft. Les pertes de capacité de main-d'œuvre dues au stress thermique sont plus importantes dans les secteurs à plus forte intensité de travail renchérissent les deux auteurs.

Au regard de la demande en énergie issue du réchauffement, les entreprises de la région seront

Energie

confrontées à des coûts d'exploitation en constante augmentation et à des risques plus élevés de pannes de courant. D'après les deux auteurs de l'étude Alice Newman et Richard Hewston, les pays de la région perdent en moyenne 20 % de l'électricité produite lors de la transmission et de la distribution. Tandis que les entreprises sont confrontées à une moyenne de huit pannes par mois. A ce jour, seulement 76 % de la population urbaine en Afrique a accès à l'électricité, indique Verisk-Maplecroft. En 2016, la consommation mondiale d'énergie pour le refroidis-

sement s'élevait à un peu plus de 2 000 térawattheures (TWh), et ce chiffre devrait tripler d'ici 2050. Pour la société de conseil, même si les gouvernements prennent des mesures pour renforcer le secteur de l'énergie, il est peu probable que l'augmentation de la capacité de production d'électricité suive le rythme d'augmentation de la demande. Le cabinet fait observer que seuls les pays où les activités de services sont dominantes devraient être les moins affectés. Face à cette perspective, «des mesures d'adaptation, sont envisageables. Mais elles vont forcément faire grimper les coûts de production». Les auteurs du rapport recommandent d'adapter et d'améliorer également la législation du travail.

ZRM

Selon l'étude réalisée du cabinet Verisk Maplecroft, les importations identifiées comme les plus vulnérables au stress thermique en Afrique centrale sont issues du secteur agricole et de l'industrie extractive. Pour les auteurs, l'agriculture (agriculture, foresterie et pêche) et les activités d'extraction (mines et hydrocarbures) sont ainsi exposées du fait de leur dépendance à la température et surtout de l'intensité de travail exigé.

Agriculture

L'impact de la hausse des températures sur le secteur agricole se fera à travers la perturbation du calendrier agricole et le durcissement des conditions de travail du fait du stress thermique. Les agriculteurs seront confrontés à des

pics de chaleurs agressifs qui vont rendre difficile le travail physique et modifier l'équilibre de la nature. Il faudra s'attendre, selon l'étude, à des vents violents, des poches de sécheresse et des pluies diluviennes en saison pluvieuse. L'agriculture demeure le secteur le plus important de l'économie des pays de l'Afrique centrale avec plus de la moitié de la population impliquée. Elle contribue à près de 30% au moins du produit national brut des pays. Mais cette agriculture est essentiellement de subsistance et dépend fortement des précipitations pour l'approvisionnement en eau des cultures. Elle est donc très vulnérable aux changements climatiques, à la perturbation des saisons et à la modification du régime de distribution des précipitations. Avec le réchauffement, il faut prévenir une évaporation plus marquée, des pertes avant et après les

récoltes dues aux prolongements ou raccourcissements des saisons de pluies.

Secteur extractif

Les auteurs de l'étude du cabinet VeriskMaplecroft sont formels : les industries extractives de l'Afrique centrale vont sérieusement accuser le coup du réchauffement climatique. Le secteur extractif est central pour les économies d'Afrique centrale, où il compte pour près de 88 % de la valeur totale des exportations. L'Angola et le Gabon contribuent à plus de la moitié des ventes menacées du secteur. Le pétrole seul représente respectivement 95% et 80% de leurs exportations totales, la prise en compte des risques que pose le stress thermique pour la capacité de travail

sera déterminante pour l'avenir de ces économies. Les effets suivants, occasionnés par la hausse des températures, vont impacter l'industrie extractive : la perturbation de la production de l'électricité (réduction du volume des eaux de surface et des eaux souterraines, hausse des températures et de l'humidité entraînant une diminution de l'efficacité de la conversion thermique, hausse de la température et baisse en volume des eaux de refroidissement), la baisse de la productivité de la main-d'œuvre, la destruction des infrastructures de transport (routes en asphalte, plateformes ferroviaires) du fait des fortes précipitations. Ainsi, le stress thermique pourrait occasionner une augmentation des frais d'exploitation, de transport et de démantèlements liés aux activités extractives.



CALEB NSALAMBI

“L’Africain devrait se départir de la naïveté et de l’angélisme avec lesquels il aborde la scène internationale et s’acheter une conscience géopolitique”

Le diplomate congolais (RDC) est spécialiste de la géopolitique des changements climatiques. Il éclaire sur les enjeux de ce phénomène.

Une étude d’un cabinet britannique analyse l’impact de la hausse des chaleurs pour les économies d’Afrique centrale. Quelle différence peut-on faire entre changement climatique et réchauffement climatique ?

Au regard des conclusions de cette étude, nous nous apercevons, sans entraves qu’il y a sur cette liste peu envieuse, deux pays de l’Afrique centrale dont l’un, notamment le Tchad, paie déjà une lourde facture de contrecoups liés au réchauffement global, avec l’amenuisement exponentiel de la surface jadis couverte par son lac éponyme qui en ce jour a déjà perdu jusqu’à 80 % de sa superficie d’antan. C’est dire toute l’ampleur du changement climatique qu’il ne faudrait pas confondre au réchauffement climatique qui n’en est qu’un élément constitutif, si l’on considère les autres éléments qui sont le vent, les saisons, les précipitations. En effet, la Convention-cadre des Nations-unies sur le changement climatique définit ce dernier concept comme étant « des changements du climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l’atmosphère mondiale et qui viennent s’ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours des périodes comparables ». Par ailleurs, le réchauffement climatique ou réchauffement global en est une des manifestations. Il faut y joindre la hausse du niveau des mers et de son degré de salinité qui impacte sur l’écosystème maritime, le stress hydrique, le stress thermique, la perte de la biodiversité et la dégradation de l’écosystème, la sécheresse et la désertification, les impacts démographiques occasionnés par les migrations dû aux changements climatiques et les éventuels conflits qui peuvent en découler. C’est malencontreusement le paradoxe du changement climatique qui n’obéit pas à la règle qui voudrait que l’auteur d’un dommage en assume les conséquences, car l’Afrique, sans être un grand émetteur de gaz à effet de serre (à peine 5% des émissions mondiales des gaz à effet de serre), paie un lourd tribut à cette catastrophe programmée.

Pour l’Afrique centrale, quelles peuvent être les répercussions socio-économiques de la situation décrite ?

Si l’Afrique n’est qu’un faible émetteur des gaz à effet de serre, le hasard géographique a voulu qu’elle soit le continent le plus affecté par les conséquences du changement climatique. Il y aurait donc une géopolitique des émissions qui n’obéit pas à la logique géographique mondiale. Ces conséquences sont diverses et variées en Afrique centrale, notamment le secteur agricole et le secteur minier en seront sérieusement impactés, sans oublier le secteur forestier qui s’avère être à la fois un secteur émetteur et réducteur, la forêt

étant un puits de carbone conséquent.

La hausse des températures occasionnant la sécheresse et la perturbation du cycle des saisons et partant, de la régularité des pluies, réduira les récoltes en quantité et en qualité. Un état des faits qui cause des situations de famine dans un continent qui a du mal à se hisser au rang de ceux qui ont atteint l’autosuffisance alimentaire. En ce jour, plus de 200 millions d’Africains souffrent de la famine liée à la hausse généralisée des températures, un chiffre qui représente le sixième de la population du continent.

Même si le terme « réfugié climatique » ou « réfugié environnemental » tarde à se trouver une autonomie scientifique, faute d’une définition appropriée, le changement climatique oblige de revoir le lexique des migrations internationales, en adoptant le vocable générique de « migrant climatique ». Le réchauffement global ramène certains groupes humains à un mode de vie primitif de nomadisme, à la recherche de subsistance pour eux et pour leurs troupeaux. On observe depuis quelques années, en RDC, l’afflux des réfugiés d’un autre genre, venu du Sud-Soudan menacé par la sécheresse. Un scénario similaire se vit dans les régions frontalières au Lac Tchad où un nombre important des populations riveraines s’est jeté sur la route de l’exode pour se mettre à l’abri de la misère.

Le changement climatique fait craindre des accès de violence dans certaines zones géographiques en raison de la conjonction de plusieurs facteurs, entre autres la désertification, la dégradation du sol et l’irrégularité des précipitations... à cet égard, on est en droit d’appréhender la perspective de la raréfaction des ressources naturelles suite à la mise en compétition d’une population dont l’accroissement exponentiel subite affectera la possibilité de la satisfaction de tous. L’instabilité sécuritaire dans la région du Lac Tchad est édifiante dans la mesure où les populations qui vivaient jadis des activités en lien avec le lac, se sont vu du jour au lendemain au chômage et sans ressources, à la merci des recruteurs des terroristes de Boko-Haram. Bien qu’il soit difficile de démêler les causes politico-économiques, la guerre du Darfour a des origines climatiques. Ban Ki-Moon alors secrétaire général des Nations unies, a repris cet argumentaire dans un célèbre éditorial paru dans les colonnes du Washington Post en 2007, en déclarant que : « le conflit du Darfour avait aussi commencé par une crise écologique dont l’origine (tout au moins partielle) était à chercher dans le changement climatique ». Le changement climatique s’avère donc être un catalyseur de conflit.

Le changement climatique va considérablement accroître le nombre de victimes de la malnutrition. Il va aussi augmenter la prolifération des agents vec-

teurs des maladies tropicales telle que la dengue et le paludisme, qui selon les estimations de l’OMS déciment 25 personnes par minute en Afrique.

Face aux analyses apocalyptiques sur l’accélération de la modification du climat, certaines voix crient à l’arnaque. Y a-t-il un agenda géopolitique et géoéconomique du changement et du réchauffement climatique ?

C’est tout l’intérêt du débat suscitée par les climatosceptiques, qui par ailleurs ne constituent pas une bande d’écervelés insouciant du sort de la planète mais parmi lesquels on peut compter des érudits dissidents du GIEC, autour de l’hypothèse d’un changement climatique dû aux émissions anthropiques. Le président Trump en est aujourd’hui l’égérie en initiant le retrait des USA de l’Accord de Paris de 2015.

Il y a d’une part, les capitalistes libéraux que l’on peut qualifier de classique. Ces scientifiques qui soutiennent mordicus que la Planète bleue a toujours connu, depuis le bigbang, d’interminables cycles de réchauffement et de refroidissement, comme l’a démontré la théorie du « cycle de Milancovitch ». Par conséquent, il ne servirait à rien de chambouler l’ordre du commerce international en modifiant le rythme et la nature de l’exploitation des ressources naturelles dont regorge la planète, moins encore de s’alarmer en ce qui concerne l’exploitation des énergies fossiles (Pétrole, charbon...) pour nourrir les appétits voraces exacerbées par la mondialisation. D’autre part, il y a le courant écologiste qu’il ne faut pas confondre aux écologues. Ce système, tout aussi prédateur que le précédent, se pare des apparences philanthropes pour défendre la pérennité de la Terre en prônant un modèle alternatif de la consommation des matières premières dites écologiques. Ainsi est inaugurée l’ère dite du « totalitarisme vert » que dénonce Claude Allègre. Christian Gerondeau dénonce dans « L’écologie, la grande arnaque » un construit qui consiste, non pas dans les causes anthropiques du réchauffement global, mais dans le système international de lutte contre le changement climatique, qui ne vise aucun autre but que de maintenir les équilibres Nord-Sud. On peut leur reprocher beaucoup de choses, mais il faut avouer que la voix dissonante et dérangement des thèses climatosceptiques élargit le débat et brise le glacié de la pensée unique construit par les écologistes.

Au regard de ce qui précède, on peut noter avec Philippe Lepestre que la lutte contre le changement climatique est instrumentalisée comme un élément régulateur des rapports Nord-Sud. Yves Paul Mandjem pour sa part, dénonce le caractère prédateur et hégémonique de ce système qui n’ambitionne que

« le contrôle des matières premières et des ressources naturelles ». C’est là le nœud du problème. Il faut passer derrière l’écran de fumer pour comprendre qu’au-delà des prétentions environnementales se cachent des prétentions politiques et économiques.

Que peut faire l’Afrique en général et l’Afrique centrale en particulier pour éviter le piège supposé ou réel de la hausse des températures ?

Pendant que l’occident se pense et repense le monde, l’Afrique se contente de vivre par procuration. L’Africain devrait se départir de la naïveté et de l’angélisme avec lesquels il aborde la scène internationale et s’acheter une conscience géopolitique. Je dis bien s’acheter une conscience géopolitique, car cela nécessite beaucoup de courage face aux rapports des forces en présence dans l’arène internationale, de la subtilité et de l’argent pour former ses ressources humaines et se mettre au diapason des nouveaux défis contemporains. Sur l’échiquier mondial, soit on est au menu, soit on est à table. Dès lors, il est convenable de se positionner comme un acteur pertinent des mutations que connaissent notre monde au risque de demeurer inexorablement dans un statut d’enjeu. Ce n’est qu’au prix de ces efforts que l’Afrique pourrait devenir un interlocuteur sérieux de la scène internationale.

Le plus grand drame de l’Afrique ne réside pas dans la pauvreté matérielle, mais dans son marasme spirituel et culturel qu’il entretient depuis des lustres. Vous vous demanderez certainement que vient faire la spiritualité dans une affaire de climat ? Vous me comprendrez dans la suite. Tenez par exemple : lorsqu’il a été demandé aux pays africains de produire, en prélude de la vingt-et-unième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, leurs contributions prévues, déterminées au niveau nationale (CPDN), grand nombre des pays africains n’étaient pas prêts à fournir ce document jusqu’à quelques mois de la tenue de la Conférence de Paris. Fort de ce constat, il leur a été proposé des cabinets d’experts, pour la plupart français pour raffistoler à la hâte un document complet. Cette situation ponctuelle qui illustre la propension compulsive de l’Africain à consommer les émissions exogènes de la pensée met en exergue la fascination que nous avons pour toutes productions exotiques, avec pour paramètre multiplicateur, l’aversion d’aller puiser dans nos cultures qui pourtant ont des solutions substantielles au changement climatique. La pensée est la première chose que l’Afrique devrait reprendre en son compte, si elle veut tenir son rang dans l’espace international.

Interview réalisée par Zacharie Roger Mbarga

Zacharie Roger Mbarga

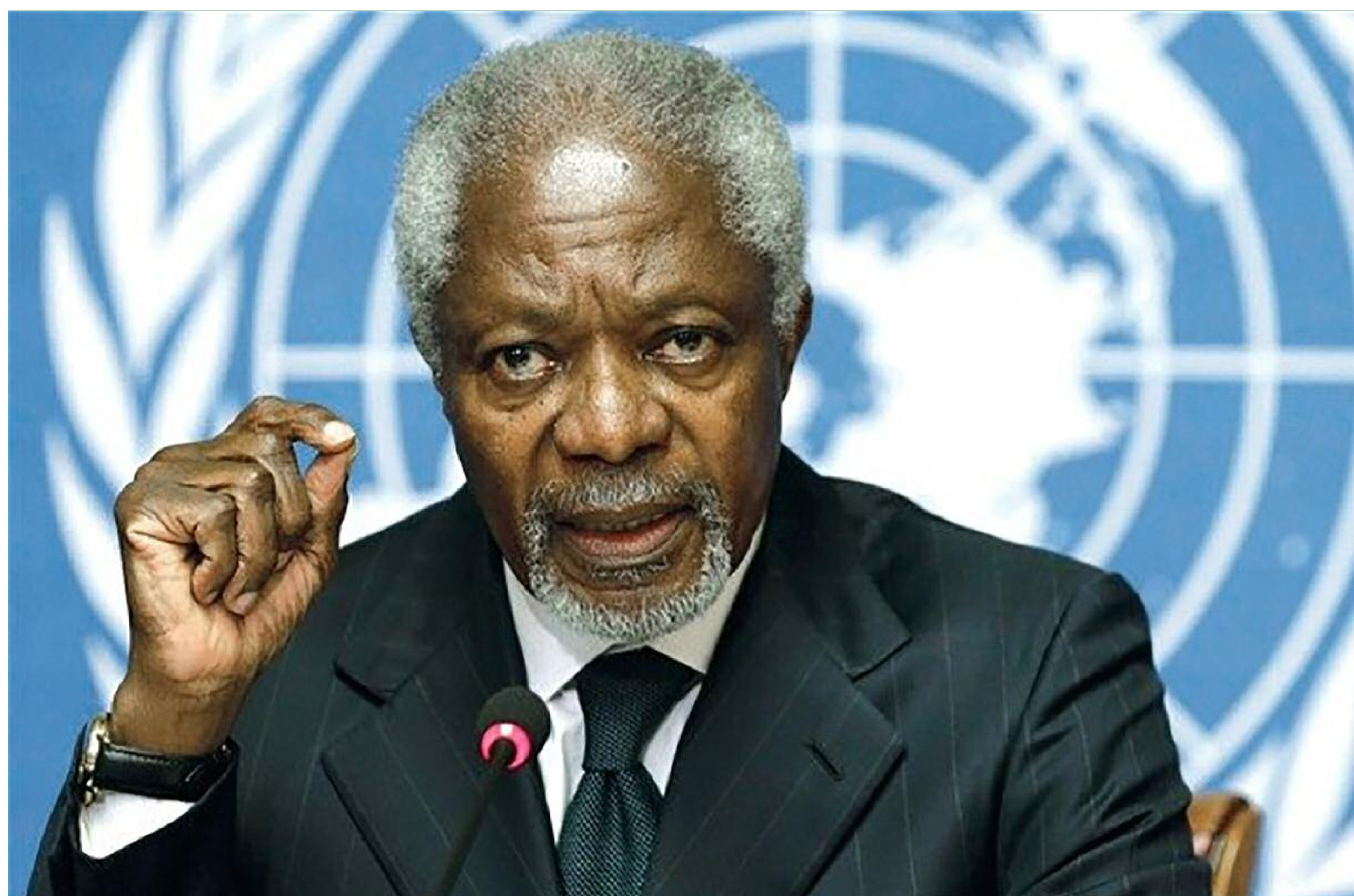
Sur le continent et au-delà, tous rendent hommage à l'humble diplomate chevronné et au leader dynamique que le natif de Kumasi (Ghana) n'a cessé d'être jusqu'au dernier jour.

La nouvelle est tombée comme une éruption en cette fin de matinée du 18 août 2018. «C'est avec une immense tristesse que la famille Annan et la fondation Kofi Annan annoncent que Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies et lauréat du prix Nobel de la paix, est décédé paisiblement le samedi 18 août après une courte maladie», affiche le compte twitter de l'illustre disparu à 10h 08 minutes. L'émoi se généralise au fur et à mesure que les médias relayent l'information. Les hommages se succèdent sur internet. D'Accra à Addis Abeba, de Genève à Séoul, tous saluent la mémoire du Nobel de la paix (2001).

A 80 ans, le diplomate à la chevelure et à la barbe grisonnantes, le premier secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (Onu) d'origine subsaharienne vient de tirer sa révérence. L'Afrique enregistre-là, en l'espace d'une semaine, une grande disparition de trop. Après Samir Amin, un autre templier de la dignité humaine et de la respectabilité africaine s'en va. «Kofi Annan restera une source d'inspiration et d'encouragement. Grâce à ses nombreuses réalisations, il a été une source de fierté pour l'Afrique» s'est incliné l'Union africaine.

Apôtre de la paix

La postérité retiendra que la paix fut l'une des plus grandes valeurs chevillées au corps de Mister Annan. On se rappelle tous de ces images de Kofi Annan sur les ter-



rains de négociation, discutant avec des leaders désavoués ou en disgrâce auprès de la «communauté internationale». Au nombre des actions en tant que secrétaire général de l'Onu, on retiendra son implication dans la résolution de plusieurs situations de conflit. Notamment entre Israël et la Palestine, le Cameroun et le Nigeria, le Cuba et les Etats-Unis... «La disparition de Kofi Annan plonge l'Afrique dans la tristesse. Je garde de lui, le souvenir d'un homme de paix, qui aura apporté sa contribution précieuse, à la volonté commune du Nigeria et du Cameroun,

de régler pacifiquement leur différend frontalier», écrit d'ailleurs le président camerounais, Paul Biya. Sans perdre son intégrité, sa lucidité et ses convictions en un monde juste, il a souvent exprimé son opinion sans frayeur ni crainte rappelant que «la responsabilité des grands États est de servir et non pas de dominer les peuples du monde». L'Union africaine à travers le communiqué du président de la Commission reconnaît qu'il «a défendu sans relâche les valeurs de paix, de respect des droits de l'Homme, de tolérance et de solidarité entre toutes

les nations et tous les peuples». Antonio Guterres, actuel plénipotentiaire de l'Onu, dit de lui qu'en «ces temps difficiles et turbulents, il n'a jamais cessé de travailler pour donner vie aux valeurs de la Charte des Nations unies».

Visionnaire assermenté

Kofi Annan a été un ardent défenseur du multilatéralisme. Il a toujours cru en la pertinence de cette instance de coopération pour la

quiétude internationale. Dans son discours d'adieu au poste de secrétaire général auquel lui succède le Sud-Coréen Ban Ki-Moon à la fin du mois de décembre 2006, Kofi Annan fustige la politique des États-Unis qu'il appelle à suivre la voie du multilatéralisme en acceptant notamment l'élargissement du Conseil de sécurité et à respecter les droits de l'Homme «jusque dans sa lutte contre le terrorisme». Pour l'Union africaine, précurseur du développement durable: «il a été l'un des pionniers de certaines des politiques les plus novatrices des Nations unies, notamment les Objectifs du millénaire pour le développement et la responsabilité de protéger».

Leader programmé

«On n'est jamais très jeune pour diriger», confiait Kofi Annan lors de la journée internationale de la jeunesse le 12 août dernier. Normal pour celui qui, dès le lycée de Kumasi, a dirigé le club Onu pendant deux années. Sa dévotion en une Afrique paisiblement et énergiquement gouvernée l'a conduit à assumer plusieurs missions de paix sur le continent. Dont la dernière en début de mois d'août au Zimbabwe. Depuis Harare où il a mené de multiples consultations avec les forces sociopolitiques, à l'approche des élections récentes, il prévenait: «ce seront les élections les plus importantes du Zimbabwe depuis l'indépendance. Chacun doit agir de manière responsable avant, pendant et après les élections pour éviter la violence et assurer».

ZRM

Elle se célébrera les 10 août de chaque année. Objectif: promouvoir un système novateur universel de l'enregistrement de l'état-civil et des statistiques vitales pour la bonne gouvernance et une vie meilleure.

La première édition de la Journée africaine de l'état-civil et des statistiques vitales a été placée sous le thème «promouvoir un système novateur universel de l'enregistrement de l'état-civil et des statistiques vitales pour la bonne gouvernance et une vie meilleure». Cette première journée intervient alors que l'Afrique vit un paradoxe. La plupart des pays africains ont des lois sur l'enregistrement systématique d'événements vitaux. Cependant, très peu de pays ont mis en place un système d'enregistrement universel qui couvre tous ces événements vitaux, y compris les naissances, les décès et d'autres événements vitaux intermédiaires, ainsi que les zones géographiques connexes. Plus communément appelé le «scandale de l'invisibilité», un système d'enregistrement inadéquat rend les populations les plus pauvres d'Afrique invisibles et marginalisées. Ce qui, en retour, limite leur accès aux services socio-économiques dans leur pays respectifs.

Valeur ajoutée

L'existence de systèmes efficaces d'enregistrement des faits d'état-civil en Afrique contribue à améliorer les systèmes de gouvernance; renforce les capacités des individus à revendiquer leurs droits humains et civils; dote les gouvernements de capacités renforcées pour assurer la prestation des services de base; et renforce le suivi des efforts de développement humain. De fait, l'investissement dans l'état-civil et les statistiques vitales est non seulement opportun, mais aussi stratégique pour le continent. Pour l'UA, «l'état-civil et les statistiques vitales doivent faire partie intégrante de la gouvernance d'un pays, et il incombe avant tout aux gouvernements de veiller à ce que les ressources nécessaires soient mobilisées pour assurer leur fonctionnement harmonieux et efficace». L'ossature actuelle est une déclinaison de la Charte africaine de la statistique et à la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique. A sa 27ème session de juillet 2016, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, a déclaré 2017-2026 comme la décennie du repositionnement de l'état civil et des statistiques vitales en Afrique aux niveaux continental, régional et national. Elle a exhorté les gouvernements à y répondre avec des mesures appropriées.

PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT

L'Afrique a sa journée de l'état-civil et des statistiques vitales



Améliorer l'enregistrement à l'état civil, c'est garantir la quiétude sociale en Afrique

Aboudi Ottou et Ifeli Amara (stagiaire)

Respecté pour son action contre la corruption, l'ancien ministre de Paul Biya est entré dans la course à la magistrature suprême en fâchant une partie de l'opinion.

Mardi 14 août dans les studios de Canal 2 International à Yaoundé, l'invité de «La grande interview» feint la prudence : «je m'installe où ? Parce que je fais attention maintenant...», lance-t-il à Jean Bruno Tagne, le présentateur de l'émission. Conscient de sa boutade, Garga Haman Adji sourit et s'empresse d'ajouter : «vous commettez des bêtises et vous attribuez cela aux autres». Le président national de l'Alliance pour la démocratie et le développement (ADD) se sait attendu. Un incident sur un autre plateau de télévision l'a propulsé au-devant de la scène une semaine plus tôt. Invité de «Le grand débat : 100% présidentielle» à la CRTV, la télévision publique, le candidat fait interdire de plateau un panéliste et éconduit sans ménagement, en direct, une chroniqueuse de la chaîne. C'est le tollé !

L'opinion vient de découvrir un homme politique au caractère d'«ours mal léché», selon les commentaires qui pleuvent sur les réseaux sociaux. Et alors que l'on s'attend à voir le candidat battre sa coulpe, le président national de l'ADD reste droit dans ses bottes. Une stratégie de défense dont les arguments laissent plus d'un observateur interloqué. Celui qui a pour crédo «vérité et justice» se défend sans reculer, se justifie sans s'excuser. Mais alors que la polémique ne désenfle pas, Garga Haman Adji, qui, le 07 octobre prochain, va challenger Paul Biya pour la troisième fois à une élection présidentielle, est convaincu que cette affaire va lui faire gagner l'élection : «à cause de la bêtise de la CRTV [...] je serai élu [...]. Cela a déjà fait monter ma cote». «Moi, je ne m'alignerai derrière personne. D'ailleurs même si on se réunit ça ne change pas grand-chose, Paul Biya va gagner...», affirmait-il pourtant dans les colonnes du quotidien Mutations au lendemain de cet incident. On ne sait plus lequel des Garga croire...

Chasseur désabusé

Mais c'est bien là Garga Haman Adji, aussi fier et mystérieux que le peulh qu'il est. Originaire de Maroua, dans la région de l'Extrême-nord, c'est cette fierté qui en avril 1992, le pousse à claquer la porte du gouvernement, un peu moins de deux ans seulement après avoir été nommé ministre de la Fonction publique et du Contrôle supérieur de l'Etat. Il s'insurge alors contre le «laxisme» du gouvernement qui, à l'en croire, ne lui permet pas de lutter avec efficacité contre la corruption. «Quand on dit que j'ai démissionné parce qu'on m'a retiré le Contrôle supérieur de l'Etat c'est faux. En décembre 1991, je propose que le Contrôle supérieur de l'Etat soit détaché de la Fonction publique ; et en avril 1992 on accepte et on remet le Contrôle supérieur de l'Etat à sa place», explique-t-il. La chronique mondaine suppute encore sur les raisons de cette démission. Une théorie, largement répandue dans les salons feutrés



de la République, veut que Garga Haman, qui se décrit comme «un homme prudent de nature», ait décidé, avec d'autres ministres, de démissionner pour s'assurer une place au soleil, convaincus que l'heure de l'alternance avait sonné! Mais celui-ci se serait retrouvé seul à le faire ; les autres s'étant ravisés à la dernière minute. En tout état de cause, le passage de cet ancien sous-préfet au ministère de la Fonction publique reste marqué par son désir de lutter contre les agents véreux de l'Etat. D'où la légende du «chasseur de baleines» née de ce séjour.

«Complicité»

Né le 27 janvier 1944 à Maroua, Garga Haman Adji est recruté très tôt dans l'administration publique. A l'âge de 17 ans, il est affecté comme administrateur adjoint auxiliaire à la préfecture de Yaoundé (Extrême-Nord). Nous sommes le 26 novembre 1961. Une dizaine de mois plus tard, il est nommé au secrétariat du sous-préfet de Kar Hay comme chef de service, puis sous-préfet par intérim. «Il y avait un sous-préfet à Kar Hay qu'ils ont affecté comme sous-préfet de Poli. Mais ils avaient oublié de le remplacer. J'avais 18 ans et le préfet

décide, non pas par décret présidentiel mais par arrêté préfectoral, de me nommer sous-préfet par intérim de Kar Hay», se souvient-il un brin vantard. S'en suit dès lors une ascension fulgurante dans l'appareil d'Etat jusqu'à sa démission du gouvernement.

Un mois avant, rien ne présageait pourtant de cette issue. Bien qu'ayant créé l'ADD en 1991, Garga Haman Adji coordonne la campagne du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), le parti du président Paul Biya, dans l'ancienne province de l'Extrême-nord au cours des élections législatives de mars. Mais pour la présidentielle d'octobre, il fait alliance avec le pire ennemi du moment du régime Biya: le Social democratic front de Ni John Fru Ndi. Il devient même son directeur de campagne lors de cette élection. Le SDF échoue à conquérir le pouvoir. Le ministre démissionnaire se retrouve dans le décor.

Virage manqué

Malgré tout, le président de la République continue de garder une forme de «bienveillance» envers son ancien ministre. «Ce monsieur-là, je sais qu'il a de l'affection pour

GARGA HAMAN ADJI De «chasseur de baleines» à «ours mal léché»

moi», croit savoir Garga qui revendique une relation particulière avec le chef de l'Etat. En mai dernier, il remercie Paul Biya pour l'avoir «ressuscité» : «je saisis l'occasion pour remercier Paul Biya et pour lui rester à jamais reconnaissant. Il s'était préoccupé de ma guérison au point de faire venir de Paris un avion médicalisé. Je l'ai déjà remercié par écrit et de vive voix pour m'avoir ressuscité», déclare-t-il alors devant les caméras. Plus tôt dans l'année, au sortir d'une cérémonie d'échange de vœux au palais de l'Unité, le challenger de Paul Biya à l'élection présidentielle de 2004 et 2011 déclare qu'il attend que le président lui permette de se présenter ou pas au prochain scrutin présidentiel.

Cette complicité, supposée ou réelle avec Paul Biya, Garga Haman Adji ne se prive pas de l'afficher. En 2006, le président de la République crée la Commission nationale anticorruption (Conac), comme une tentative d'endiguer le phénomène qui ronge l'Etat. Garga Haman y est nommé membre du Comité de coordination. Mais quelques années plus tard, le «chasseur de baleines» se montre dépité par la tâche et l'ampleur du fléau. Il répète donc à l'envie que «la Conac ne vaut rien après 10 ans», car l'organisme a, selon lui, échoué à combattre la corruption.

Cependant, celui qui, une vingtaine d'années plus tôt, avait démissionné avec fracas pour dénoncer les entraves à la lutte contre la corruption, se garde bien cette fois-ci, de rééditer l'exercice. «J'ai promis au président [de la République] que je ne vais pas démissionner», se défend-t-il.

Garga, qui se présente comme un «homme de dimension plurielle», revendique la casquette d'écrivain. «J'écris beaucoup. Je suis à mon huitième livre», affirme-t-il. Alors qu'il part - pour la troisième fois - à l'assaut d'Etoudi, l'ancien ministre, qui rassure que c'est sa dernière tentative «sauf si le président n'achève pas son prochain septennat»; n'a pas changé son programme politique contenu dans son livre «Ainsi pourrait devenir le Cameroun», paru en 2004...

BIO-EXPRESS

- **Noms:** Garga Haman Adji
- **Age:** 74 ans
- **Expérience:** sous-préfet de Kar Hay, commissaire spécial de l'Adamaoua, sous-directeur administratif et financier de la Sûreté nationale, directeur-adjoint à la direction générale du ministère de l'Economie et des Finances, secrétaire général du ministère de la Fonction publique, directeur comptable et financier de la Sonel, inspecteur d'Etat à l'Igera, chef de division des inspections et de la réforme à l'Igera, administrateur directeur de la Boston Bank Cameroon, ministre de la Fonction publique, membre du comité de coordination de la Conac.
- **Niveau académique:** licence en droit et sciences politiques - diplôme d'études supérieures (Des) en Sciences politiques, administrateur civil diplômé de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (Enam).
- **Situation matrimoniale:** polygame et père de plusieurs enfants.

LE THÉRAPEUTE DE L'AFRIQUE

La politique internationale que le candidat Garga Haman Adji entend mener est contenue dans un ouvrage : «Le mal africain, diagnostic et thérapie». Dans ce livre, véritable hymne «aux Etats-Unis d'Afrique», Garga Haman Adji affiche sa préférence pour les Etats-Unis d'Afrique en lieu et place des regroupements régionaux. Il soutient que si 30 Etats du continent adhèrent à l'idée et ratifient le traité constitutionnel, les Etats-Unis d'Afrique sont nés. «Toute procédure ou

cheminement qui feraient transiter les Etats-Unis d'Afrique par les regroupements régionaux sont à prohiber. Ils risquent en effet de comporter du dilatoire», écrit Garga Haman Adji. L'homme politique se prononce par ailleurs contre le groupe Afrique - Caraïbes - Pacifiques (ACP). «Un examen attentif de la liste des Etats ACP permet d'ailleurs de constater que la quasi-totalité des Etats du continent africain en sont membres. Seuls les pays arabes de l'Afrique du Nord ont dû subodorer quelques relents

de cette subtile recolonisation dont ces conventions semblent en être des socles».

Garga Haman Adji montre par la même occasion son opposition aux Accords de partenariat économique (APE). «L'évaluation de ces dernières par les parties signataires est en effet sans appel. Largement en deçà des attentes suscitées, les résultats obtenus sont officiellement déclarés 'mitigés'», pense le candidat à la présidentielle.

Aboudi Ottou et André Balla (stagiaire)

A deux semaines de la reprise des cours, l'essentiel des manuels scolaires n'est pas encore sur le marché. La contrefaçon, l'un des plus gros obstacles reste à surmonter.

«La réalité est que le délai que les éditeurs nous ont donné n'est pas encore dépassé». Ce 14 août 2018, le secrétaire permanent du Conseil national d'agrément des manuels scolaires et des matériels didactiques (Conseil d'agrément) essaie de calmer le jeu. Depuis quelques semaines, on sent monter la tension au sujet de l'indisponibilité du manuel scolaire alors que la rentrée, fixée au 03 septembre, approche à grands pas. «L'essentiel des livres sera disponible dans les marchés, si on tient compte des engagements confirmés par les éditeurs à la réunion du 31 juillet, entre le 20 et le 25 août», ajoute Marcelin Vounda Etoa.

Doutes

Depuis, c'est branle-bas. Côté gouvernement, on tient à se dégager de toute responsabilité sur un éventuel retard. «En vue d'assurer la disponibilité sur le marché national des différents manuels scolaires, les bureaux des secteurs des douanes du Littoral I à Douala et Sud II à Kribi seront exceptionnellement ouverts le samedi 18 août», informe un communiqué du ministre des Finances. Cette décision de Louis Paul Motaze vise à anticiper l'engorgement au niveau de la douane qui va se créer avec les férias successifs du 20 et 21 août pour cause de fête de la Tabaski. Malgré tout, le doute persiste quant au respect



Les manuels scolaires introuvables dans les librairies

du délai indiqué par le Conseil d'agrément. En effet, le fait que tous les acteurs ne parlent pas d'une même voix n'est pas de nature à rassurer. «Ils ne nous disent pas la vérité, nous sommes à présent renvoyés au 30 août», indique Jonas, propriétaire de la librairie «La bourse du livre» à Mvog-Mbi. «Lors de la réunion avec les membres du bureau du Conseil d'agrément, chaque éditeur a donné la date à laquelle ses manuels seront disponibles. A Afrédit, nous avons fixé la

date au 27 août 2018», renchérit pour sa part Artur Pango, le directeur central des éditions Afrédit. A la lecture de la fiche des engagements pris par les éditeurs à la réunion du 31 juillet, près de 40% des ouvrages ne devraient pas être disponibles avant le 27 août et certains même avant la rentrée. A titre d'exemple, les éditions Clé, qui doivent éditées 16 ouvrages inscrits au programme cette année, se sont engagées à mettre leurs livres sur le marché le 10 septembre.

Interview réalisée par AO

Le directeur central des éditions Afrédit fait le point des relations entre éditeurs et libraires.

Des problèmes empoisonnent en ce moment les relations entre éditeurs et libraires. Il y a, en premier, la question de la part qui devrait revenir aux libraires après la vente d'un livre. Qu'est-ce qui fait problème et où en êtes-vous avec les négociations ?

Je ne parlerai pas de problèmes mais plutôt d'une absence de consensus sur les termes d'échanges. Les libraires veulent un taux de remise supérieur à 25% ce que les éditeurs ne sont pas capables d'offrir. Ce qu'il faut comprendre ici c'est que dans un souci de rendre le livre accessible, les éditeurs ont consentis à une baisse substantielle du prix d'achat des manuels scolaires. Bien qu'une économie d'échelle devrait être réalisée au niveau des volumes de production plus importants, il n'en demeure pas moins que celle-ci ne permet pas de compenser la baisse des prix. Les autres coûts liés n'ayant pas connu de baisse, il apparaît nécessaire qu'au niveau des libraires, une baisse des taux de remise soit également consentie. Dans le cas contraire, la marge des éditeurs va connaître un double impact négatif. Les négociations sont en cours et je reste convaincu qu'une solution sera trouvée.

L'autre sujet de tension, c'est de la contrefaçon du livre scolaire. Quels sont les éléments qui vous font soupçonner les libraires de se livrer aux activités de contrefaçon ?

Je ne dirai pas que tous les libraires usent de cette pratique frauduleuse. Mais certains d'entre



eux font l'objet de poursuites judiciaires pour vente de produits de contrefaçon. En tant que principal canal d'écoulement des manuels scolaires, les libraires devraient constituer la principale barrière à la piraterie. C'est le souhait des

RENTRÉE SCOLAIRE

La mafia menace la disponibilité du livre

Mafia

Pour expliquer cette situation, les éditeurs évoquent la réforme du livre scolaire engagée en fin d'année dernière sous la contrainte de la Banque mondiale. Elle a instauré la politique du livre unique par matière et sous-systèmes éducatifs (francophone et anglophone) quel que soit le type d'établissements (public, privé, privé confessionnel). Chaque éditeur ayant un ouvrage au programme a donc vu les quantités de livres à produire se multiplier alors que le temps imparti pour ce travail est resté le même. En plus, pour augmenter l'accessibilité du manuel scolaire, les prix des ouvrages ont été revus à la baisse. Du coup, les éditeurs, qui comptent désormais sur l'économie d'échelle pour faire leurs marges, ont posé sur la table l'amateurisme des libraires accusés notamment d'insolvabilité et de piraterie (voir interview ci-dessous). Selon le secrétaire permanent du Conseil d'agrément, l'une des preuves de l'implication des libraires dans la contrefaçon du manuel scolaire, c'est la lettre qu'ils ont adressée au Premier ministre le 26 février dernier. «Ils déclaraient avoir 4 milliards [de francs CFA] de livres [sortir du programme] invendus et espéraient qu'on pourrait reporter la réforme en cours pour qu'ils aient le temps d'écouler leurs stocks», in-

forme Marcelin Vounda Etoa. Mais le problème, ajoute-t-il, est que «les éditeurs [qui produisent les livres] se plaignent eux même avoir des stocks et ne reconnaissent pas les quantités déclarées par les libraires». Les quantités supplémentaires ne peuvent donc être que des livres contrefaits.

Mission impossible

Le 02 août, le Syndicat des libraires et papetiers du Cameroun a, lors de son Assemblée générale, pris l'engagement de lutter contre la contrefaçon du livre. Mais cela ne semble pas avoir suffi pour rétablir la confiance. Au contraire, la méfiance est-elle que, les éditeurs en sont aujourd'hui à chercher les moyens de contourner les libraires (voir encadré page 11). Mais de telles alternatives sont difficiles à mettre en œuvre dans l'urgence. Pour cette rentrée scolaire, il faudra donc encore faire avec les libraires. Au Conseil d'agrément, on en est conscient. «Le Conseil d'agrément va interpeller les uns et les autres. Nous croyons que d'ici au 25 août, au plus tard, nous aurons réglé ce petit détail», indique Marcelin Vounda Etoa. Petit détail ? Un doux euphémisme. Bien malin qui peut d'ailleurs parier qu'il y parviendra. Ce d'autant que la réforme actuelle est loin de faire sourire beaucoup de libraire.

ARTHUR PANGO

«Près de 70% des manuels vendus sont contrefaits»

éditeurs. Nous travaillons actuellement avec certains confrères à établir avec des libraires une convention qui les engagerait collectivement et individuellement de toute vente de manuel piraté. Si une telle convention aboutie, je crois que la distribution des manuels contrefaits va considérablement diminuer.

Quel est l'ampleur du problème et l'impact sur votre activité ?

Selon des informations recueillies lors de la réunion du 31 juillet dans les services du Premier ministre, près de 70% des manuels vendus sont contrefaits. Je ne saurais confirmer ces chiffres. Mais s'ils sont avérés, alors c'est plus de la moitié des parts de marché que perdent chaque année les éditeurs. Sachant l'investissement financier consenti, vous comprendriez avec moi que cette gangrène détruit considérablement notre activité. Sans compter le manque à gagner pour l'économie camerounaise.

Pour le sécuriser, le Conseil d'agrément envisage de retirer la vente du manuel scolaire aux libraires. Que pensez-vous de cette solution ?

L'activité de libraire a son poids dans la chaîne du livre. Cependant, telle que structurée actuellement, elle n'est pas performante. Je crois que c'est pour ça que le Conseil a envisagé cette solution radicale. Pour ma part, j'estime que le travail en cours en vue de l'élaboration d'une politique nationale du livre va permettre de mieux structurer cette activité et de la rendre plus performante. Par ailleurs, je pense également qu'il

faudrait revoir le circuit de distribution en diversifiant notamment les canaux. Ainsi on pourrait par exemple permettre l'ouverture de points de vente dans les établissements. A titre de comparaison, les hôpitaux ont chacun leur propre pharmacie mais cela n'empêche pas la performance des pharmacies individuelles.

L'autre problème est relatif aux impayés accumulés par les libraires auprès des éditeurs. A combien peut-on chiffrer cette dette et que vous disent les libraires ?

En effet, les montants semblent être assez importants et varie en fonction des éditeurs. A notre niveau, nous avons été obligés de passer certaines d'entre elles en perte. Le recouvrement est très difficile au niveau des libraires. Nous sommes parfois obligés d'avoir recourt à une procédure de recouvrement forcé qui nous coûte en temps et en argent.

Certains libraires souhaitent que la mise en œuvre de la réforme soit reportée afin qu'il puisse écouler leurs anciens stocks qu'ils estiment à 4 milliards de francs CFA. Pour quoi les éditeurs qui sont en principe les propriétaires des ouvrages ne portent pas cette doléance ?

Je ne saurais dire si ces chiffres sont vrais ou pas. Cependant, les pertes de stocks liées à la nouvelle politique existent même au niveau des éditeurs. Nous réfléchissons sur la manière de faire des propositions à l'Etat qui tiennent compte également des contraintes budgétaires du pays.



MARCELIN VOUNDA ETOA

“ Les éditeurs pensent que l'un des moyens de prendre de court les mauvais libraires c'est d'attendre la dernière minute pour mettre le livre sur le marché ”

En sa qualité de secrétaire permanent du Conseil national d'agrément des manuels scolaires et des matériels didactiques, l'enseignant de littérature française est la cheville ouvrière de la réforme en cours de la politique du livre scolaire. Il fait une analyse sans complaisance des problèmes qui continuent de miner le secteur.

“Editeurs et libraires se regardent en chien de faïence”

A deux semaines de la rentrée scolaire, les livres ne sont pas encore présents dans les librairies. Doit-on s'en inquiéter ?

La réalité est que le délai que les éditeurs nous ont donné n'est pas encore dépassé. Nous avons eu deux réunions. A la première le 16 mai, les éditeurs ont pris des engagements. Mais ils disent que le petit retard accusé dans la publication des listes officielles des manuels scolaires intervenue le 11 juin, leur a causé préjudice dans la confirmation des commandes d'impression. Aussi ont-ils demandé à une autre réunion que nous avons tenue avec eux dans les services du Premier ministre le 31 juillet, un décalage d'à peu près deux semaines. Donc, l'essentiel des livres sera disponible dans les marchés, si on tient compte des engagements confirmés par les éditeurs à la réunion du 31 juillet, entre le 20 et le 25 août.

Quel est le sens de cet engagement ? Est-ce à dire que les ouvrages sont dans leurs magasins ou effectivement présent dans les librairies ?

Quand l'éditeur dit que le livre sera disponible, cela suppose qu'il a les livres dans ses entrepôts, qu'il est entré en contact avec ses distributeurs et les distributeurs avec les libraires. Maintenant, l'éditeur qui a produit le livre doit rentrer dans ses frais et faire ses marges parce qu'il faut qu'il paye les droits d'auteurs. Et ce qui s'est passé très souvent c'est que, les libraires prennent les livres mais ne payent pas toujours cash ; cela peut ralentir le processus de mise sur le marché des livres. C'est-à-dire que la négociation entre l'éditeur, le distributeur et le libraire peut impacter la disponibilité du livre. Si un libraire n'a pas l'argent pour acheter les livres, il ne les aura pas parce que l'éditeur va être retissant à les lui donner sans qu'il ne paye. Beaucoup d'éditeurs se plaignent d'ailleurs d'avoir de grosses ardoises chez les libraires.

Autre chose, lorsque précisément l'éditeur veut mettre le livre sur le marché par le libraire, le problème c'est souvent que beaucoup de libraire ou de mauvais libraires font une activité parallèle de reproduction des livres qu'ils reçoivent des éditeurs. En ce moment, éditeurs et libraires se regardent en chien de faïence. Et les éditeurs pensent que l'un des moyens de prendre de court les mauvais libraires c'est d'attendre la dernière minute pour mettre le livre sur le marché. Le calcul étant que comme le marché est bloqué et que la pression monte, tous les parents vont se ruer vers les librairies en l'espace de deux semaines de sorte que les livres contrefaits qui arriveront ne

trouveraient pas une demande forte.

L'objectif du Conseil d'agrément est de mettre le livre à la disposition de l'élève. Avez-vous donc aussi un droit de regard sur les activités des autres acteurs de la chaîne qui peuvent, comme vous le démontrez, gripper le processus ? Parce qu'on a le sentiment que vous traitez uniquement avec les éditeurs et oubliez les autres acteurs...

En fait notre travail est méthodique. Nous n'avons aucune emprise sur les libraires avant qu'ils entrent en activité. Nous avons pris sur les éditeurs parce que nous avons lancé un appel d'offre auquel ils ont soumissionné. Nous sommes ainsi passés de 120 éditeurs aux années antérieures à une quatre-vingtaine, qui ont satisfait aux critères de participation aux appels d'offres. Après l'évaluation des manuels, une cinquantaine a obtenu des parts de marchés. C'est ceux-là qui nous intéressent. Ils savent très bien que toutes les défaillances actuelles seront mises à leur passif pour les prochains appels d'offres.

C'est à compter de maintenant que nous allons être capable de savoir qui sont les libraires sérieux. Ceux qui peuvent obtenir, eux aussi, un agrément du Conseil pour officiellement exercer ce métier. Parce que vous arrivez dans tous les carrefours à la veille de la rentrée, tout le monde est libraire. Vous repassez par-là deux mois plus tard, tout le monde a changé d'activité. Or, un libraire professionnel est en activité au moins 11 mois sur 12. Le 12e mois étant celui des vacances. Nous allons aller vers-là. Mais nous avons besoin de cette épreuve qualifiante qu'est la circulation du manuel scolaire pendant cette rentrée scolaire, première rentrée de la réforme.

Les libraires et les éditeurs peinent à s'entendre sur le pourcentage qui devrait revenir aux libraires ? Vous intéressez-vous aussi à ces négociations et quel est le problème ? Tout ce qui est une entrave à la

disponibilité du livre nous préoccupe au plus haut point. Puisque la politique du Premier ministre ne visait pas à créer des pôles de conflit entre les acteurs de la chaîne du manuel scolaire. Les standards de la structure du prix du livre prévoient que le libraire reçoit 20% mais il faut que ce soit un vrai libraire. Un libraire professionnel qui exerce sur le long de l'année et qui s'acquitte de ses charges. La discussion achoppe entre les éditeurs et les libraires parce que les éditeurs se disent que beaucoup de libraires exercent le temps de la rentrée scolaire et ne peuvent pas être considérés comme des vrais professionnels.

Certains éditeurs ne veulent pas aborder cette question maintenant. Ils souhaitent faire réussir cette rentrée scolaire et ont concédé les 20%. D'autres disent : « nous vous soupçonnons d'être partie prenante de la gangrène de la contrefaçon du manuel scolaire ; c'est pourquoi, vous payer cash, on vous donne 15%. On ne peut aller à 20% qu'en fonction de la quantité que vous allez prendre. Parce que, cette quantité nous garantit que nous sortons de nos magasins une partie importante de notre stock. Mais si on vous donne 20% pour 10 exemplaires que vous venez prendre pour meubler votre vitrine, pour faire en sous mains et en arrière-boutique une activité de contrefaçon, nous nous sommes perdant ». Voilà un peu l'esprit et le fond du problème qui oppose les libraires et les éditeurs.

Est-ce que le Conseil d'agrément a une solution à ce problème ?

Le Conseil va interpellé les uns et les autres. Les libraires n'ont pas intérêt à bloquer la rentrée. Les éditeurs n'ont plus. Donc, nous allons continuer à interagir avec les uns et les autres, à créer des passerelles pour que les choses bougent. Nous croyons que d'ici au 25 août, au plus tard, nous aurons réglé ce petit détail.

Et que peut le Conseil d'agrément face à l'épineuse question de la contrefaçon du livre scolaire ?

Nous avons les moyens intellectuels et logistiques de régler ce problème. Il y a des pays où le livre scolaire ne passe pas par les librairies. Nous sommes en train de réfléchir à ce mécanisme-là, au moins pour sécuriser partiellement le circuit du livre. Tous les établissements privés à économat peuvent être des points de ventes des livres. En plus, avec l'appui d'un certain nombre d'acteurs nous réfléchissons à comment amener le ministère du Commerce à prendre la vraie mesure du péril qui pèse sur la chaîne du métier de l'édition afin qu'on envisage de sécuriser le circuit du livre scolaire.

Parce que si on ne le fait pas, c'est le découragement auprès des auteurs. Pour un livre de littérature qui entre au programme en classe de seconde où vous avez plus de 150 000 élèves, si vous ne vendez pas 20 000 exemplaires la première année, vous n'avez aucune chance les années d'après de vendre. Parce que les livres originaux de seconde main vont entrer en circulation, les aînés vont passer les livres à leurs cadets. Et comme désormais, un livre va durer au moins 6 ans au programme, il ne faudra pas que cela soit à pure perte pour les éditeurs et pour les auteurs. Voilà les enjeux.

A combien peut-on chiffrer le marché du livre scolaire aujourd'hui ?

On n'a pas de données statistiques fiables. Peut-être que l'Institut national de la statistique devrait nous aider dans ce sens. Mais évidemment, on peut partir sur la base des effectifs de classe et faire un rapport de proportion. Si vous prenez 25% des effectifs de chaque classe de la maternelle en terminal qui ont la possibilité d'acheter les livres dans les deux sous système, vous voyez que ça se chiffre en milliards de francs, de nombreux milliards...

Interview réalisée par Aboudi Ottou

VENTE DU MANUEL SCOLAIRE

LA CAMPOST POUR CONTOURNER LES LIBRAIRES

Dès le 25 août, les 292 livres au programme cette année dans les deux sous-systèmes (anglophone et francophone) seront vendus dans les 75 bureaux de poste disséminés à travers le pays. Un accord dans ce sens a été conclu le 16 août dernier entre la Cameroon Postal Services (Campost), HDCC Sarl (consortium des éditeurs nationaux et internationaux), la Société coopérative pour l'édition et la distribution de la presse au Cameroun (Cedipres Coop-CA) et le Conseil national de la

jeunesse (CNJC). Après édition, Cedipres Coop-CA mettra les ouvrages à la disposition de la Campost. Par la suite, la société publique de postes se chargera d'acheminer et de commercialiser ces livres dans ses bureaux de postes à travers le pays. Le CNJC, pour sa part, fournira à la Campost 250 jeunes pour faire office d'hôtes dans ses points de vente. Le but visé est de rendre le manuel scolaire disponible, aux prix homologués, dans tous les coins et recoins du pays tout en

contournant les librairies. Les libraires, qui ont accumulé des dettes importantes envers les éditeurs, sont aussi accusés de se livrer à des activités de contrefaçon du manuel scolaire. Cette option, tout en luttant contre la piraterie, permet par ailleurs à la poste d'accroître son activité. Elle donne en plus l'occasion aux jeunes embauchés de gagner jusqu'à 150% de leurs frais d'université en deux mois d'activité.

Mélanie Bilo'o (stagiaire)



BITOM TJOMB BIENVENU

“ Les municipales et les législatives de 2013 ont confirmé notre supériorité sur le terrain avec la majorité des communes et la majorité des députés à l’assemblée nationale. C’est la preuve que le candidat du RDPC compte sur ces militants en premier chef pour remporter une fois de plus la présidentielle du 07 octobre 2018 ”

Le président de la sous-section RDPC de Yabi pense que le candidat de son parti à l’élection présidentielle du 07 octobre 2018, peut se passer de certains soutiens.

Paul Biya peut gagner sans les alliés qui ne respectent pas la morale

Depuis le dépôt du dossier de candidature à la présidentielle du 07 octobre 2018 de notre camarade Son Excellence Paul BIYA auprès des services d’ELECAM à Yaoundé par le Secrétaire Général du Comité Central, conformément à nos textes du parti et à la loi, nous constatons un enthousiasme de plusieurs partis politiques de l’opposition qui manifestent leurs soutiens à notre candidat statutaire donc la candidature a été sollicitée par la majorité des militants sur l’étendue du territoire national et de la diaspora militante dans le monde entier.

C’est une preuve de maturité et de sagesse des militants du RDPC dans le choix de ces dirigeants. Ce choix est un engagement total des militants du RDPC à conduire leur candidat à la victoire de la présidentielle du 07 octobre 2018 avec un score honorable pour le bien de tous les camerounais.

Notre candidat incarne la rigueur, la justice sociale et la moralisation. Notre parti a pour devise Unité, Progrès et Démocratie, nous sommes un parti qui a pour but le rassemblement de tous les camerounais pour le développement de notre pays.

Nous saisissons l’occasion pour saluer tous les partis d’opposition qui ont reconnu le mérite du candidat du RDPC et les grandes valeurs de notre parti. Le RDPC reste toujours ouvert à tous les camerounais. Le RDPC est un parti des hommes intègres en majorité qui font moins de bruit. Par contre une minorité militante à des comportements douteux et fait trop de bruit par des actes de sabotage. Mais pour les moins informés, reprenez que le RDPC n’est pas seulement un parti politique, c’est aussi une école

de la vie.

Notre parti est bien implanté dans toute l’étendue nationale et internationale avec des organes de base qui fonctionnent normalement. Notre parti dispose d’une ressource humaine de quantité et de qualité. Au regard du nombre des responsables de base de notre parti, de la cellule aux bureaux des sections, notre parti compte plus de 5 millions de responsables de base en marge des simples militants sans aucune responsabilité.

Nous sommes le premier parti qui a commencé la campagne des inscriptions des camerounais en âge de voter sur les listes électorales depuis 2012 à nos jours. Les municipales et les législatives de 2013 ont confirmé notre supériorité sur le terrain avec la majorité des communes et la majorité des députés à l’assemblée nationale. C’est la preuve que le candidat du RDPC compte sur ces militants en premier chef pour remporter une fois de plus la présidentielle du 07 octobre 2018.

Pour le militant du RDPC le Cameroun est et demeure la plus grande valeur de son militantisme. Nous sommes par conséquent une grande famille qui doit être la vitrine de la jeunesse de notre pays, malgré l’égarement d’une minorité qui fait trop de bruit et confond les objectifs de notre parti.

Une famille sans morale, ou qui fait des alliances avec des personnes donc la morale est suspectée doit disparaître. Notre jeunesse mérite plus de respect et de la considération dans les actes que nous posons.

La jeunesse doit trouver en nous des bons modèles parmi nos camarades élites intellectuelles, élites traditionnelles, élites professionnelles, élites

politiques...

C’est pour cette raison que nous militantes et militants du RDPC de la première heure, engagés, convaincus et convainquants attirons l’attention de la hiérarchie du parti sur les alliés spontanés de la présidentielle donc la morale est jugée douteuse par l’opinion publique. Les alliés de très mauvais modèles pour la jeunesse de notre parti et de toute la jeunesse nationale ne sont pas la bienvenue dans nos rangs.

Les leaders des formations politiques de l’opposition qui n’ont aucun respect pour la morale ne sont pas la bienvenue dans nos rangs. Nos alliances doivent être basées sur les convictions politiques et la poursuite des objectifs communs dans une gouvernance concertée.

Notre parti ne sera jamais le mauvais modèle de la jeunesse camerounaise. Nos anciens alliés toujours fidèles aux mêmes convictions politiques sont des partis politiques responsables, certes ils nous critiquent par fois sur les points donc nous avons des avis divergents. Mais certains nouveaux alliés malgré leurs déclarations d’alliance ont toujours un langage paradoxal et embarrassant.

Nous devons gagner cette élection présidentielle d’octobre 2018 comme d’habitude avec de la manière, ensemble avec nos alliés responsables dans le respect de la morale. Notre grande famille le RDPC doit rester soudée et ne pas se distraire par les alliances sans morale. Le RDPC gagnera cette présidentielle avec de la manière afin de donner un modèle de Démocratie à la jeunesse Camerounaise.

Rendez-vous à la campagne en Septembre 2018 !

...Notre parti est bien implanté dans toute l’étendue nationale et internationale avec des organes de base qui fonctionnent normalement. Notre parti dispose d’une ressource humaine de quantité et de qualité. Au regard du nombre des responsables de base de notre parti, de la cellule aux bureaux des sections, notre parti compte plus de 5 millions de responsables de base en marge des simples militants sans aucune responsabilité...

Hebdo
Intégration

Quartier Nkomkana,
Immeuble Diane
(face station service Total)
B.p:33 266
Yaoundé-Cameroun

Tel: (+237) 2 43 29 63 03
6 90 02 03 39
6 76 20 37 09

Directeur de publication :
Thierry Ndong Owona

Rédacteur-en-chef
Aboudi Ottou
+237 6 96 17 91 04
6 75 85 01 03

Secrétaire de rédaction:
Patrick Landry Amougou

Desk Littoral:
Alain Biyong
+237 6 99 04 97 44

Desk Grand Nord :
Rodrigue Tapeo
+237 6 75 25 59 24

Rédaction :
Thierry Ndong Owona,
Aboudi Ottou,
Jean-René Meva’a Amougou,
Didier Ndengue,
Rodrigue Tapeo,
Rémy Biniou,
Bobo Ousmanou
Zéphirin Fotso Kamga

Correspondants :
Celestin Ngoa Balla
(New York)

Birgit Pape Thoma
(France, Allemagne)

Documentations et abonnements:
Olive Edjang Epesse
+237 6 94 28 13 61

Marketing et Commercial :
Audrey Bella
+237 6 96 03 99 53
6 50 89 57 64

Publicité :
+237 2 43 29 63 03
6 90 02 03 39
6 76 20 37 09

Web site :
www.journalintegration.com

E-mails :
contact@journalintegration.com
journalintegration@gmail.com
ndongru@yahoo.fr

Impression :
Macacos
Douala